

# SCIENCES POUR LE SUD, SCIENCES POUR LE NORD

**L'Orstom et le CNRS :  
champs scientifiques  
et contrastes épistémologiques**

**Pascal Ragouet**  
Université Paris IV, (France)

**Terry Shinn**  
GEMAS – CNRS, Paris (France)

**Roland Waast**  
Département SUD – ORSTOM, Paris (France)

La science faite par ou pour les pays du Sud est-elle différente de celle faite pour les pays du Nord ? Certains la jugent de moindre qualité ; d'autres l'estiment mieux appropriée au contexte (Arunachalam, 1996 ; Sagasti, 1994, Salomon, 1994). Les récents résultats de l'histoire et de la sociologie suggèrent une autre interrogation. Ils soulignent que dans chaque discipline existe une gamme de résultats légitimes, intellectuellement et socialement. Le changement de référent (pays du Nord/du Sud) pourrait-il donc générer des communautés scientifiques productrices de résultats distincts ? La France offre un cas d'école pour discuter ce point : celui de deux établissements publics – le CNRS et l'ORSTOM – voués à la recherche de base, l'un pour les besoins de la nation, l'autre pour ceux de sa coopération avec les pays en développement (1).

La comparaison terme à terme est impossible. Le CNRS occupe 11 000 chercheurs. De l'astrophysique à la zoologie, des sciences biologiques à l'histoire, 45 disciplines sont couvertes : c'est l'éventail complet de la science. L'ORSTOM est un organisme dix fois plus petit, par son budget et par le nombre de ses chercheurs. L'Institut se consacre donc à un nombre plus restreint de domaines : il exclut les mathématiques, l'essentiel des sciences physiques et de l'ingénieur, de larges pans des sciences médicales. Ses domaines de prédilection sont les sciences naturelles, et les sciences sociales orientées vers le développement.

Pour conduire notre comparaison, nous avons dû choisir un domaine vigoureusement représenté dans les deux institutions. Nous avons opté pour les *sciences sociales*, avec mention spéciale de la sociologie. L'effet de taille intervient : il y a approximativement 300 sociologues au CNRS, organisés en laboratoires et rattachés dans deux commissions disciplinaires ; il n'y en a qu'une cinquantaine à l'ORSTOM. Nous avons donc saisi certains traits de l'ORSTOM (formation, carrières, contraintes institutionnelles...) à l'échelle de l'ensemble des sciences sociales (250 chercheurs en cet organisme) ; et nous avons focalisé sur la sociologie pour les aspects cognitifs. Dans le cas du CNRS, la sociologie seule offrait un domaine assez ample, qu'il a même fallu détailler en focalisant, sur les aspects cognitifs, sur un échantillon de chercheurs et de laboratoires. Les données reposent sur une enquête historique, sur des interviews, sur un questionnaire (au CNRS), ainsi que sur des documents à tonalité épistémologique (rapports de laboratoire ; *Mémoires*, où les chercheurs exposent leurs résultats et leur trajectoire intellectuelle à l'intention des Commissions scientifiques qui gèrent les carrières).

Notre objectif est de caractériser le champ des forces qui, dans chaque établissement, oriente les chercheurs dans le choix des objets à analyser, des méthodes opératoires, de la visée sociale et de la portée intellectuelle qu'ils assignent à leurs travaux. Il s'agit de distinguer ce que ce champ doit à un mandat spécifique (Nord ou Sud). Dans une première partie, nous présentons le système des *contraintes institutionnelles*, pesant sur l'exercice du métier. De période en période (nos deux agences ont cinquante ans d'âge), le système des contraintes change. Mais en chaque phase, un contraste persiste entre les deux établissements.

En deuxième partie, nous comparons les *produits* intellectuels des deux organismes en s'attardant essentiellement sur deux aspects, celui des choix thématiques et celui de l'ancrage éditorial. Il n'est donc pas question d'entrer à ce moment dans le cœur cognitif des produits. C'est par contre l'enjeu de la troisième et dernière partie au cours de laquelle on se livrera à une description et à une analyse des postures épistémologiques des chercheurs dans chaque institution.

### 1. Les contraintes institutionnelles

Parlant de leurs collègues du CNRS, les scientifiques de l'ORSTOM les confondent volontiers avec les universitaires, dans la catégorie péjorée des théoriciens éloignés du concret et distants du terrain. Symétriquement, leur institut a chez ses voisins la réputation d'une officine discrète, dont la littérature descriptive et confidentielle témoigne du peu d'effort conceptuel des chercheurs. Cette opposition stéréotypée se résume dans une formule d'autorité : « l'ORSTOM n'est pas le CNRS ». Ces divergences sont ainsi rapportées à une différence de vocation et d'organisation des deux établissements. Traduite en un système de contraintes institutionnelles, cette différence modèlerait les processus de production intellectuelle. Mais un tel système n'est pas décrété. Il est construit, historiquement, par des acteurs en contexte, dont les chercheurs eux-mêmes. Ceux-ci jouent de la divergence des normes, émanant du monde académique, des marchés de la recherche et du mandat de l'institution. Pour étudier la dialectique du positionnement scientifique et des contraintes institutionnelles, nous examinerons

successivement : l'invention d'une vocation (sélection de clientèles, combinaison des normes qui, si elle réussit, confère un label à défendre) ; l'entretien de la vocation (gouvernement, recrutement, carrières) ; les modes prescrits de professionnalisation, et les conditions d'exercice du métier.

#### *L'invention d'une « vocation »*

C'est en remontant à ses origines qu'on comprend parfois la « vocation » dont plus tard une institution se targue : elle guide ses politiques ultérieures, et ses orientations scientifiques.

L'ORSTOM (à l'origine Office des Recherches Coloniales) doit sa création (en 1943, sous Vichy) à un courant technocrate, inquiet du déficit scientifique français, et soucieux de promouvoir une recherche « dirigée » par l'État impartial selon des plans nationaux. Le nouvel Office a pour mission d'orienter, coordonner, réaliser au besoin les recherches nécessaires à l'Empire colonial. Cette hégémonie est aussitôt contestée par les universitaires métropolitains qui ont pour fief l'outre-mer, et par les services coloniaux chargés techniquement de la mise en valeur. L'Office est vite contraint de s'en tenir à faire lui-même des travaux, qu'il construit dans une double opposition à la « recherche métropolitaine spéculative » et à celle des ingénieurs « purement instrumentale, et ne recourant au laboratoire que juste ce qu'il faut pour résoudre les problèmes journaliers et locaux » (Petitjean et Bonneuil, 1996). Son plan de survie consiste à rapidement expatrier des chercheurs, rassemblés dans une dizaine de bases outre-mer, et groupés autour de projets faisant collaborer les disciplines. Pari est pris sur le développement de champs de recherche peu institutionnalisés. Trois domaines de prédilection s'affirment rapidement : les sciences de la terre (pédologie, hydrologie, en amont des sciences agricoles), l'entomologie médicale et les sciences humaines et sociales (2). Tous ces choix deviendront constitutifs d'une « vocation » de l'ORSTOM, qui imprènera de façon persistante la culture de l'Institut.

Dans le cas des sciences humaines et sociales, la stratégie de l'établissement est de recourir à des multispécialistes pour aborder une grande variété de matières, sous-étudiées pendant la mise en valeur coloniale. Les problèmes traités vont de l'inventaire de langues rares étudiées *in situ*, à la génétique des populations ou à la consignation d'un droit coutumier en pleine évolution. La sociologie fait partie des disciplines convoquées. Elle s'inscrit ici dans une double tradition : celle de l'ethnologie minutieuse codifiée par Marcel Mauss et pratiquée par ses disciples, attentive aux faits et à leur combinaison en « phénomènes sociaux totaux » ; et celle du voyage philosophique, dont l'herméneutique s'appuie sur un solide talent littéraire. Le statut de fonctionnaires (une innovation dans la recherche) permettra à des personnalités de conduire leur œuvre. Celle de G. Balandier est exemplaire. La matrice de son œuvre est à peu près celle d'une sociologie générale. Les objets analysés sont aussi divers que le système de parenté, les prophétismes (*Sociologie actuelle de l'Afrique noire*), la recreation de solidarités en ville (*Sociologie des Brazzavilles noires*). L'accent est mis sur la dimension politique, qui unifie les phénomènes de l'heure : « reprises d'initiative, en situation coloniale ». L'auteur s'empare d'une variété de sujets, et se veut attentif à l'intrication des plans du social. Le mode d'exposition sait se plier à la norme académique ; mais les

résultats satisfont aussi le souci de comprendre pour gouverner, qui anime alors le ministère de la France d'Outre-Mer. Enfin, l'œuvre sait être militante et parler au public cultivé en prenant un tour littéraire : son créateur est co-fondateur de la Revue *Présence Africaine*, et son *Afrique ambiguë* est un succès de librairie. On voit ici dessiné l'espace des clientèles que pouvait retenir la sociologie de l'ORSTOM. Les travaux de G. Balandier ne sauraient être considérés pour autant comme représentatifs de la production sociologique de cette période à l'ORSTOM. Nous ne disposons pas de répertoire détaillé des écrits du Département « Sciences sociales » à cette époque ; beaucoup pourtant semblent revêtir un caractère moins académique et plus sociographique. En somme, coexistent alors deux modes principaux de production : l'un descriptif et orienté vers les besoins de l'administration ; l'autre plus conceptualisé et proche de normes universitaires.

L'indépendance des colonies change la donne. Elle rend vaine l'ambition d'un plan de recherches pour l'empire. L'Office aurait pu disparaître. Il est maintenu avec une nouvelle mission : celle d'exécuter des recherches de base « dans la zone intertropicale » (principalement dans les anciennes colonies) avec prédilection pour les problèmes de développement rural. Les « sciences sociales », qui sont en train de s'institutionnaliser en France, sont appelées à contribuer. Nombre d'ethnologues, d'historiens, de juristes et de linguistes, qui avaient fait l'illustration de la période précédente, quittent alors l'Office (où ils n'étaient souvent que détachés). Ils sont remplacés par une vague plus importante de jeunes recrutés, chercheurs du corps, principalement géographes, économistes, démographes, anthropologues et sociologues. Rapidement expatriés, les jeunes chercheurs se forment sur le tas en exécutant des monographies de village (pour les sociologues), ou de terroir (pour les géographes). Cette démarche cadre avec un changement des demandes de recherche. Il n'y aura plus, en France, de demande suivie d'expertise concernant les politiques à suivre à l'étranger. Les pays d'accueil réclament pour leur part des recherches sur le contexte local, aux sujets fragmentés, et changeants. Il s'agit pour les chercheurs de porter attention à toute la gamme des faits et de se tenir prêts aux sollicitations les plus variées, que les *missi dominici* de la Direction (les « chefs de centre ») savent susciter autour d'eux. Les chercheurs trouveront cette configuration acceptable. Si en France la sociologie éclate à ce moment en spécialités (sociologies rurale, de l'éducation, du travail, de la santé...), eux-mêmes inscriront leur projet dans une branche dite « du développement », qui apparaît comme le dernier réduit d'une Sociologie volontairement Générale. La « vocation » initiale de l'ORSTOM sort intacte de ces épisodes.

A compter de 1982, l'Institut connaît une profonde réforme. Il passe de la tutelle du Ministère de la Coopération à celle du Ministère de la Recherche. Son champ d'action est étendu au monde entier, et sa vocation à toutes sortes de recherches utiles au « développement ». Le recrutement (notamment en sciences sociales) connaît un nouvel essor (3). Il semble qu'à la sociologie du développement pourraient se substituer des sociologies spécialisées, menées en coopération, par thèmes suivant la découpe à la fois de la science académique et de milieux professionnels maintenant partout constitués (éducation, industrie, questions urbaines...). Cette alternative sera toutefois combattue par les Commissions scientifiques, gérant les carrières et gardiennes de la multi-

spécialité. Elle le sera aussi par les palinodies des tutelles et des directions successives, qui hésitent à revoir le système de longues affectations dans un même pays, et à refaçonner le champ scientifique « maison ».

La « vocation » du CNRS doit elle aussi beaucoup à la période des origines. Décidée en 1936, par un gouvernement de gauche sous l'impulsion de savants communistes, la création du CNRS reflète paradoxalement des préoccupations analogues à celles qui mèneront sous le gouvernement de Vichy à la création de l'ORSTOM : souci d'amplifier l'effort national de recherche, de le soustraire aux initiatives dispersées et aux influences privées ; conception d'une science « dirigée » : continuum de recherches allant du fondamental à l'appliqué dans un choix de domaines d'intérêt public ; la réalisation étant confiée, selon un plan d'ensemble, à des spécialistes employés à plein temps sous contrôle et coordination d'une institution savante qui traduit les orientations en programmes. D'abord voué aux sciences expérimentales, puis mis en sommeil sous Vichy, ce n'est qu'à la sortie de la guerre, en 1946, que le CNRS se préoccupe d'établir un petit « Centre d'Études Sociologiques » (CES) aux missions ambitieuses (J.-F. Picard, 1990) (4). La sociologie n'a pas alors de filière de formation propre et ses lieux de recherche sont rares et dispersés. Elle a pourtant son crédit (elle s'enseigne depuis Durkheim en quelques universités, dans le cadre de la licence de philosophie). Elle a ses clivages épistémologiques (depuis les années trente, l'héritage de Durkheim est déchiré entre les universitaires, qui en donnent une lecture philosophique et spiritualiste, et de rares chercheurs – soucieux, hors des enceintes universitaires, d'un retour au concret et à l'actualité). Les quelques jeunes chercheurs du CES ont d'abord à faire leur place dans le champ académique (tout occupé par les universitaires), et dans le champ intellectuel (alors dominé par les communistes, qui tiennent la sociologie pour une science bourgeoise, policière et pro-américaine). Prenant le contrepied de la sociologie des professeurs, spéculative et universaliste, ils redéfinissent le travail sociologique comme pratique de recherche empirique, connectée à la demande sociale et liée à la mise en œuvre de méthodes d'observation proches de l'ethnographie. Ainsi s'invente une « tradition », qui restera tenace, de conceptualisation précautionneuse appuyée sur une sociographie minutieuse.

Il faut réaliser qu'en ces années pionnières, s'engager dans la recherche, c'est s'exposer au déclasserment social (Touraine, 1977). Il n'est alors pas étonnant que les chercheurs se soient mobilisés autour de G. Friedmann qui avait une vision particulière du métier de chercheur comme étant lié à la demande sociale. C'est l'Institut des sciences sociales du travail (ISST), fondé en 1954 qui sert alors de relais institutionnel entre l'offre de service et la demande. C'est l'époque où les sociologues cherchent à tâtons l'alliance de milieux professionnels stables, dont ils s'appliquent à soulever le durable intérêt. La sociologie industrielle, puis de l'éducation sont des premières à émerger. Un style se forge dont A. Touraine et P. Bourdieu fournissent deux illustrations : la rigoureuse exigence de conceptualisation s'appuie sur l'analyse de données empiriques détaillées et parfois sur le long détour par leur construction.

Les années soixante constituent un point décisif d'inflexion dans le processus d'institutionnalisation de la sociologie. D'une part, une filière de formation propre est créée (5). D'autre part, les centres de recherche se multiplient. La discipline s'installe dans des

organismes à vocation technique. L'ORSTOM en est un exemple ; l'Inra, l'Insee, l'Inserm en sont d'autres (6). Des services fleurissent, qui ont fonction d'analyse et d'information statistique dans les domaines d'intervention publique. Outre le progressif ancrage des sciences sociales dans l'Université, on enregistre l'organisation graduelle d'un espace éditorial et l'amorce d'une politique scientifique.

Dès le IV<sup>e</sup> plan (1962-65), les contrats de recherche sont officiellement reconnus comme un moyen essentiel de la politique scientifique. Des « actions concertées » permettent d'orienter la recherche en fonction d'une demande socio-économique, sur de grands thèmes d'intérêt public. Leurs financements viennent compléter le budget des laboratoires. Ce sont les années d'institutionnalisation.

À partir de 1970, sans que diminue l'importance accordée aux sciences sociales par l'État un changement de politique se produit. La logique de *contractualisation*, inscrite dans le VI<sup>e</sup> plan (1971-1975), n'est plus la même. Le désir d'orienter la thématique se double du souci d'assurer aux commanditaires un poids conséquent, dans la définition des sujets. Bien que les ressources croissent, leur structure est changée. Les crédits propres des laboratoires s'effondrent. Le fonctionnement et l'emploi sont subordonnés à l'obtention des financements que consentent des milieux professionnels ou dirigeants durablement intéressés. On embauche massivement des contractuels (E. Crawford *et al.*, 1976) (7). *La discipline éclate en branches*. Celles-ci, liées à des segments de marché, développent leur propre matrice (sous-)disciplinaire. La discipline est devenue celle de spécialistes, non de généralistes (8).

Les deux organismes, ORSTOM et CNRS, ont donc construit chacun leur « vocation » différente et tenace : c'est une combinaison originale de normes académiques et non académiques bâtie autour de clientèles distinctes. Les chercheurs du CNRS se positionnent délibérément dans le champ scientifique français en s'y opposant aux spéculations universitaires. Ils ne manqueront pas de rencontrer dans le pays nombre de milieux professionnels (publics ou privés), qu'ils intéressent et qu'ils nourrissent, en spécialistes, de données originales et d'idées innovantes. Le problème de l'institution est d'harmoniser un champ thématiquement découpé : elle s'y applique en cherchant la réunification autour d'un même modèle professionnel, qui combine la conceptualisation rigoureuse aux minuties de l'établissement des faits. L'ORSTOM à l'inverse, face à des clientèles labiles (faute en particulier d'un complexe stable d'intérêts étato-professionnels français dans le domaine de la coopération), en est venu pour capter des demandes locales éparses et changeantes au Sud, à s'organiser par lieux (non par thèmes), et à privilégier des veilles généralistes, menées pays par pays. Les chercheurs se positionnent dans des champs intellectuels locaux. Faute de points de comparaison, ils généralisent peu bien mais ne se considèrent pas comme des spécialistes.

*Origine, cursus, carrières : même vivier, mêmes procédures.*

L'institution peut-elle maintenir sa « vocation » par la façon qu'elle a de recruter, et de gérer les carrières ? Il se dit par exemple que si les chercheurs de l'ORSTOM, par contraste avec leurs collègues du CNRS, ont peu de goût pour les concepts et la théorie, c'est peut-être qu'ils sont moins diplômés ; et que leur promotion tient plus à des

états de service, en poste à l'étranger, qu'à des contributions à l'avancement du savoir. Les données que nous avons recueillies infirment plutôt cette hypothèse (9).

#### a) *Le recrutement*

Avant 1960, le recrutement est hétérogène dans les deux établissements. L'ORSTOM mêle détachés et chercheurs du corps, aux titres souvent élevés, et dont les diplômes divers s'assortissent presque toujours de formations complémentaires (10). Au CES, l'embauche est beaucoup plus éclectique qu'au même moment à l'Université. De jeunes agrégés passés par Normale cotoient des chercheurs dotés d'expériences professionnelles diverses. *Faute de filière de formation à la sociologie, le recrutement s'effectue sur la base de références partagées (la Résistance, le marxisme, le monde ouvrier), et les disciplines d'origine sont variées (de l'histoire-géographie à la psychologie en passant par la philosophie) (11).*

A partir de 1960, l'ORSTOM calque ses procédures de recrutement et de gestion de carrière sur celles du CNRS. Dans les deux établissements les nouveaux recrutés sont de jeunes gens, frais émoulus des nouvelles filières spécialisées. L'avis du Président de la commission de spécialité (à l'ORSTOM) (12) ou du Directeur de laboratoire (au CNRS) est déterminant pour l'embauche. Passé 1970 la situation de l'emploi devient plus difficile ; les concours d'entrée se formalisent ; l'âge et le niveau de recrutement s'élèvent (13). Après 1982, l'ORSTOM et le CNRS ont même statut ; l'âge au recrutement s'élève encore, et la possession d'un doctorat devient obligatoire.

Malgré l'analogie des filières de recrutement, on peut relever certaines différences. En premier lieu, si le passage par la rue d'Ulm, Polytechnique, ou telle de ces grandes Écoles qui sont au sommet de la hiérarchie scolaire en France n'est pas la norme au CNRS, il relève de l'exception à l'ORSTOM (14). En second lieu la grande majorité des « Orstomiens » sont originaires de province, où ils ont effectué de surcroît leur cursus universitaire. Il semble que ce ne soit guère le cas au CNRS : seuls 7 % des chercheurs de notre corpus ont effectué toute leur scolarité en province.

#### b) *Le déroulement des carrières*

Malgré leurs différentes conceptions du métier, l'ORSTOM et le CNRS divergent peu sur ce plan. Les grilles de rémunération sont proches. Même si les chercheurs attribuent une importance symbolique considérable à leur « précoce » changement de grade, les écarts de salaire en fin de course n'excèdent guère, dans les deux organismes, 30 % entre les carrières les plus rapides et les plus lentes observées (15). A l'ORSTOM, les véritables différences de rémunération (du simple au double ou triple) tiennent aux primes « d'expatriation ». Celles-ci sont liées à l'affectation en un pays étranger ; elles ne durent que son temps. Elles sont surtout perçues en début et milieu de carrière. Au CNRS, le clivage majeur a longtemps été celui entre chercheurs vacataires et statutaires, cohabitant dans de mêmes laboratoires et très inégalement payés.

Au fil du temps, à l'ORSTOM en particulier, des bifurcations interviennent quant aux lieux et au contenu de l'activité : certains chercheurs séjournent longuement en France, d'autres demeurent à l'étranger ; quelques uns s'en tiennent à la pure recherche ; d'autres consacrent de plus en plus de temps à l'enseignement, aux tâches de coopération ou de gestion scientifique. Curieusement, aucune de ces orientations n'est signi-

ficativement privilégiée pour l'avancement. Les propositions aux principaux changements de grade (après 20 ou 30 ans de carrière) réfèrent à l'heureux exercice des divers « métiers de la recherche » : elles n'en précisent pas la pondération. De manière inattendue, les « gestionnaires » (passés à des fonctions de direction scientifique ou locale, et rendant à l'institution les plus grands services) sont de ceux qui progressent le moins bien ; c'est aussi le cas des détachés (dont le nombre est considéré par certains grands corps comme le critère de leur qualité). Ce qui est considéré comme « bonne science » demeure donc opaque et n'apparaît pas lié clairement à de « bonnes trajectoires » au sens administratif (16). Au CNRS, bien plus qu'à l'ORSTOM, les Commissions chargées de gérer les carrières prêtent grande attention aux publications scientifiques réalisées, à leur intensité et à leur notoriété. Ce qui n'empêche pas des carrières de se construire sur une abondance de rapports réservés à des commanditaires, ou d'autres produits peu académiques. Les critères de bonne science restent ici aussi à démêler.

#### *Les modes d'exercice du métier*

Plus que les « règles » de promotion et de recrutement, ce sont les conditions de l'exercice professionnel qui, semble-t-il, pèsent dans les deux établissements sur la production intellectuelle. On pourrait dire qu'à l'ORSTOM domine la contrainte politique et celle du financement au CNRS. Le gouvernement de l'institution, l'organisation du travail, la professionnalisation en sont affectés.

La prégnance de la contrainte politique se traduit, à l'ORSTOM, par les fortes contraintes de *l'affectation*. Nous avons vu que l'expatriation rapide des nouveaux recrutés, et leurs séjours longs à l'étranger font partie des premiers choix stratégiques de l'institution. Cette option ne se démentira pas. Elle deviendra même le propre de l'établissement, l'argument de sa non dissolution dans d'autres institutions. Ce serait l'arme française pour créer de vraies coopérations scientifiques, dans les pays en développement.

L'ORSTOM offre donc à ses chercheurs l'opportunité exceptionnelle de résider longtemps sur leurs terrains exotiques. Le défi qui leur est lancé est de se faire place à la fois dans deux champs social et scientifique disjoints : celui de leur pays et celui du pays d'accueil. La médaille a ses revers : les avantages comparatifs de la proximité du terrain (possibilité d'études longitudinales, imprégnation de la culture autochtone) sont à la longue contrebalancés par le piège d'un *exil*, à l'écart de nombreux espaces de *socialisation scientifique* : accès difficile aux revues internationales et métropolitaines ; désengagement des champs scientifiques du pays d'origine, difficile à compenser par la pleine pénétration du champ du pays hôte où – n'étant pas citoyen – l'on ne se sent pas toujours intitulé ni souhaité.

Le statut d'expatrié comporte d'autres contraintes. La principale est le « devoir de réserve », imposé aux personnels en poste à l'étranger. La « réserve » s'entend en premier lieu au sens politique. Elle implique de ne pas « s'ingérer » dans les affaires internes du pays d'accueil et de ne pas causer de trouble à la politique française au même lieu. Il est vrai que la définition de ce qui transgresse ces principes ne peut être que floue. Mais sur place le chercheur tombe sous le contrôle d'une phalange de collègues soucieux de poursuivre sans embarras leur propre séjour ; et sous la coupe



de chefs de centre, tous sourcilieux sur ce point de la « réserve ». L'interprétation du « devoir » (du moins de 1960 à 1980) pouvait donc être étroite (17). Les mesures prises (de répression et plus souvent d'intimidation) ont constitué autant d'efforts pour détourner les chercheurs d'une intellectualité « à la française », irriguant la pensée scientifique à la source d'une réflexion politique.

Les deux contraintes que nous venons d'évoquer ont leur retentissement sur l'activité professionnelle : sur le choix des méthodes (descriptives), des sujets et même des concepts employés. A titre d'illustration, on notera que des chercheurs de l'ORSTOM contribuèrent à nourrir significativement le courant qualifié vers 1970 « d'École française d'anthropologie économique ». Mais beaucoup ne se rallièrent pas à la fraction marxiste, qui en était le moteur. Et parmi ceux qui l'alimentèrent d'une abondance de données fiables, aucun ne poussa jusqu'à la modélisation. Ceux qui le firent quittèrent rapidement l'ORSTOM. Les termes même de « bourgeoisie », ou de « classes sociales », étaient répudiés – souvent pour leur seule connotation politique : censure ou auto-censure, on n'en trouvera guère trace dans les rapports de recherche et dans les textes scientifiques de l'époque à l'Institut. Il convient d'ailleurs de rappeler (c'est encore une contrainte, non des moindres) que jusqu'en 1982 toute publication d'un chercheur était soumise au *visa de la Direction générale* (délégation étant faite de cette fonction aux « Comités techniques », qui s'en acquittaient avec prudence). Le conseil était souvent de publier en interne, dans les revues « maison » ; et l'on vit même envoyer au pilon les exemplaires multigraphiés d'une thèse de doctorat qui déplaisait, et qui avait court-circuité le dispositif d'examen. Les temps ont fort changé depuis 1982.

Par conséquent, les chercheurs de l'ORSTOM sont soumis à une série de contraintes qui ont des effets sur leur activité professionnelle. Invités à répondre à une demande et forcés de se positionner sur des problèmes définis comme urgents par les commanditaires locaux, ils sont du même coup obligés d'accepter une certaine hiérarchisation des problèmes. En outre, la contrainte à l'expatriation comme le recours à la procédure du visa ont largement contribué à la pétrification d'un mode de production et de publication proprement ORSTOMien. Enfin, l'obligation de réserve explique dans une certaine mesure le fait que les chercheurs de l'ORSTOM aient si souvent campé sur des positions empiristes, ce d'autant plus facilement que leur travail est fortement liée à la commandite. Or les commanditaires, pris dans une logique pragmatique – et non théorique –, entendent convertir la recherche produite en repère pour l'action et sont de ce fait plus enclins à mesurer la valeur d'une recherche à l'aune de son contenu empirique et prescriptif plutôt qu'à celle de son degré d'approfondissement théorique. L'ensemble de ces contraintes constituent une configuration de facteurs qui permettront d'éclairer certains aspects généraux de la production des ORSTOMiens.

Ces contraintes diffèrent sensiblement de *celles opposées par le CNRS* à ses chercheurs. Le double défi posé à ceux-ci est de satisfaire aux exigences de construction conceptuelle jusqu'à obtenir la pleine reconnaissance de la communauté savante internationale ; et simultanément de répondre à la demande publique d'expertise, en toutes sortes de domaines français particuliers. Les conditions de travail qui en résultent portent effet sur la production. Nous avons dit plus haut comment, dans les années pionnières, *le laboratoire*, qui est alors une communauté, lieu d'intense débats et d'encadrement

rapproché, permet de forger un style (empirique et conceptuel à la fois), et d'échapper au déclassement qui menaçait les chercheurs. Les relations au sein de ces laboratoires seront profondément affectées par la contractualisation des années 1970. Devenus d'indispensables médiateurs, les chercheurs seniors et stables qui sont dotés de dispositions à la négociation, à la gestion d'un réseau relationnel, et qui disposent d'un capital de crédibilité auprès des bailleurs voient leur métier changé : leur emploi du temps réserve de plus en plus de place au démarchage, leur disponibilité pour un travail de terrain diminue. En même temps, on voit souvent un système de relations « mandarinales » structurer les unités de production : les « patrons » se réservent le soin de modéliser tout en déléguant, avec autorité, les tâches empiriques à leurs contractuels. Les premiers sont dans une situation stable d'accumulation scientifique ; ils sont engagés sur des projets de recherche dont la thématique est, la plupart du temps, très étroitement liée aux axes prioritaires définis par l'État. L'entrée dans le champ de la recherche s'effectue pour les autres dans les termes de la soumission. Il n'est pas rare de voir des doctorants ou, plus simplement, des étudiants soucieux d'obtenir un travail rémunéré, traiter de questions auxquelles ils n'avaient guère pensé ou bien abandonner leurs projets initiaux de recherche pour se couler dans les programmes en cours au laboratoire (18). Ils n'ont investi que fort peu dans une recherche personnelle et ne sont pas guidés, dans le choix des objets, par la logique intellectuelle d'un projet construit.

L'histoire a ses ruses. Les vacataires furent conduits à des luttes dures pour leur intégration : ils l'obtinrent en 1981. La discipline était envahie par une vague différemment professionnalisée, armée de techniques de terrain (histoires de vie, action participative) plus que de méthode ; et de la connaissance intime des acteurs, du goût de la peinture des phénomènes dans toutes leurs couleurs, plus que de l'art de la construction paradigmatique et de l'intérêt pour les prises de position théoriques. Un nouveau style de science venait de faire son entrée puissante dans l'institution. Les productions en portent la trace.

### Les produits scientifiques

Nous n'avons pas l'intention de dresser un état de la sociologie dans les deux organismes (19). Nous voulons seulement examiner la variété et le volume de la production dans les deux établissements, et les mettre en rapport avec des contraintes institutionnelles déjà repérées.

Durant ses quinze premières années, l'*Orstom*, nous l'avons vu, combine production académique et littérature descriptive. De 1960 à 1970, les très jeunes recrutés font leurs gammes : leurs produits resteront souvent à l'état de littérature grise, mais donneront matière à des thèses. Après 10 ans de métier (1970-1980), ils s'estiment expérimentés et intellectuellement mûrs. Tandis qu'on ne leur avait guère proposé que des objets de recherche, ils cherchent maintenant à définir leurs sujets. Contradictoirement, la Direction générale, soucieuse de coller aux besoins locaux, les pousse (et les force parfois) à renoncer à leur projet scientifique pour se tourner vers l'information des décideurs des pays d'accueil, ou à défaut, pour exécuter toutes sortes de recherches appliquées. Des conflits suivent avec les Comités techniques, chargés en principe de proposer des programmes. Celui de sociologie, après quelques résistances, se contentera

désormais d'identifier quelques thèmes empiriques supposés d'utilité : la socio-économie des pêches, le bilan d'opérations de développement rurales, l'émergence de petits entrepreneurs... On assiste à la floraison d'un éventail de programmes, dont bon nombre se veulent applicables, mais dont bien peu sont conduits sous contrat avec des demandeurs stables. Tout en se pliant à ces objets d'études, les chercheurs se lancent dans des travaux personnels. Sans se rattacher explicitement à de grandes familles analytiques, d'aucuns nourrissent le champ de l'anthropologie économique. Certains se vouent à des travaux pionniers en sociologie de l'éducation ; d'autres développent une anthropologie historique, et une sociologie des identités. L'essentiel des produits demeure toutefois à l'état impublié : c'est le cas des « rapports » de recherche contractuelle, c'est aussi celui des travaux entrepris par chacun de sa propre initiative : leur publication reste, redisons le, soumise à un visa de la Direction qui risque de les « découvrir ». Quelques articles paraissent dans des revues locales (mais les espaces éditoriaux sont rares dans les pays d'accueil) et surtout dans la revue « maison », qui les reçoit d'autant plus volontiers qu'ils ont la neutralité de monographies scrupuleuses. Une enquête rétrospective, menée en 1986 sur cinquante chercheurs de l'ORSTOM affiliés à cette date au Département « Stratégies du développement » (Waast, 1986), montre que de 1971 à 1980, ils ne publièrent en moyenne qu'un article tous les trois ans et demi. Ils gardaient sous le boisseau une collection de données accumulées, dont les rapports de recherche (en moyenne un par an : mais seulement un tiers sous contrat) ne consignent qu'une petite part. Les quelques ouvrages et la plupart des articles édités sont d'ailleurs le fait d'une minorité. Ces chiffres restent stables, et calés sur ceux de la décennie précédente. Ils paraissent constituer une norme, dont la décennie suivante montrera qu'elle est très plastique.

L'année 1982 marque un tournant dans les pratiques de production. Certains départements accordent une particulière importance à la « resocialisation » scientifique des chercheurs : à leur formation en équipes et laboratoires, à leur incitation à publier. Cette nouvelle pression institutionnelle (qui s'assortit d'aides à l'édition, de facilités accordées pour participer à des congrès, et de l'encouragement à rentrer dans des comités de rédaction de revues...), porte des résultats spectaculaires. En quatre ans, les cinquante chercheurs affiliés au Département « Stratégies du développement » publient plus d'ouvrages qu'ils ne l'avaient fait dans les 20 ans précédents ; ils organisent plus de colloques que l'ORSTOM entier n'en avait tenu dans les deux décennies antérieures. La production d'articles a quadruplé, ainsi que celle des communications scientifiques. Les expertises ont doublé, et les enseignements quadruplé. L'inégalité de participation dans ces activités, d'abord très forte (quelques chercheurs, localisés en France, comptaient en 1982 pour 80 % de ces productions) s'atténue vivement. On partait certes de normes très basses. Mais en peu de temps, la moyenne de production converge vers celle des chercheurs du CNRS (Waast, 1986 ; voir tableau 1, note 20) (20).

Il faut remarquer deux choses. Tout d'abord que le changement de comportement ne tient pas à de simples stratégies de carrière car les Commissions scientifiques de l'Institut, qui ne sont pour rien dans le tournant pris, affectent d'abord d'en faire peu de cas. Elles énoncent même qu'en matière de publications, « la qualité vaut plus que la quantité ». L'évolution intervient sous l'influence d'une aspiration souterraine à plus

de reconnaissance (de longue date à l'œuvre chez les chercheurs (21)), indépendamment des gardiens du champ scientifique interne. En second lieu, la modification si forte des quantités n'indique pas que le « style de science » ait changé. Il y a certes prise d'autonomie par rapport à l'espace académique interne. Mais si la proportion d'articles réservés à la revue « maison » a régressé, elle n'en constitue pas moins un sixième des articles publiés. Le reste des produits se disperse, dans 70 revues (dont une cinquantaine françaises) sans que plus d'une dizaine d'auteurs ciblent particulièrement l'une d'elles, ni qu'une même revue (sauf rares exceptions) publie régulièrement plusieurs articles de chercheurs du Département. Au reste, nombre de ces supports sont relativement périphériques, mal recensés et peu cités. C'est le cas de beaucoup de revues où s'effectue la publication à l'étranger, qui sont produites par les pays d'accueil, et qui sont peu « visibles » malgré parfois leur qualité. On ne recherche donc pas à tout prix la notoriété auprès des grandes figures de la discipline françaises ou mondiales. Le type de ses produits (moins synthétique, et de portée souvent locale) continue de particulariser l'ORSTOM. La rhétorique d'exposition est singulière. Les titres d'article sont longs, circonscrivant l'étude plus qu'ils ne cherchent à en suggérer la portée conceptuelle. L'introduction ne cherche pas à cadrer l'exposé dans une revue de l'état de l'art au sein du domaine de travail. Elle réfère rarement aux débats paradigmatiques dont s'est fait écho la littérature récente. Les développements s'embarrassent moins de l'élaboration des notions employées que de solides considérations méthodologiques et techniques. Ils s'étendent sur les données originales, et sur la complexité des interactions. La conclusion conduit souvent à récuser les clés analytiques courantes, univoques ; non pour en proposer d'autres ; mais en les combinant pour rendre intelligible le cas étudié, et résoudre le problème spécifique qu'il pose.

Au CNRS, la production apparaît sensible aux contraintes institutionnelles. C'est ainsi que le financement contractuel a d'abord favorisé la structuration de la sociologie en branches. Par la suite, la contractualisation a déterminé un éparpillement thématique. En portent trace les rapports d'activité des unités de recherche.

Nous avons étudié sous cet angle une unité ancienne, en suivant ses métamorphoses. Il s'agit du Laboratoire de sociologie industrielle, créé par A. Touraine en 1958, et devenu (après scission d'une partie de l'équipe en 1970) le CEMS toujours existant. (22)

La période 1960-1970 illustre l'importance du *laboratoire*, comme lieu d'inculcation de normes professionnelles et de socialisation scientifique. Sous un gouvernement centralisé, où l'autorité scientifique s'incarne dans une personne, on observe la convergence des choix de terrain et la faible dispersion thématique. Les travaux sont ici axés sur l'étude de la classe ouvrière, du syndicalisme, du travail et de l'entreprise, bref de cette société industrielle à laquelle A. Touraine a consacré partie de sa carrière. D'autres thématiques sont déjà présentes (liées à des « actions concertées » : urbanisme, développement, sociologie politique), mais elles demeurent minoritaires. On doit noter l'incitation forte à publier, dans des supports ciblés, dont la grande majorité a pour public les pairs. Plus de 70 % des titres sont des articles destinés à la communauté académique, et massivement à la sous communauté des spécialistes

du « travail ». Neuf sur dix paraissent dans la Revue fondée par A. Touraine, *Sociologie du travail*, et deux tiers sont (co-)signés par lui.

La décennie de 1970 (qui est celle de la grande contractualisation), détermine une dispersion thématique qui ne se démentira plus (voir tableau 2, note 23) (23). Le rapport du laboratoire donne à certains moments l'impression d'une collection de projets, qui ont trouvé leurs financements. C'est alors que prennent leur plein essor le secteur de la sociologie urbaine, l'étude de l'action sociale et celle des mouvements contestataires et protestataires ; nombre de travaux analysent les politiques publiques ; quelques recherches continuent à propos de la classe ouvrière. On ne décrira pas la variété des objets étudiés, tant elle se diversifie sans qu'aucun mobilise grande coopération entre chercheurs. Le gouvernement du laboratoire reste centralisé, mais la variété des problèmes étudiés porte à la déconcentration de l'autorité scientifique. Les stratégies éditoriales se modifient. La visibilité du laboratoire n'est plus seulement liée à celle de son directeur, les opportunités de publication se multiplient (24). La part des articles à l'intention des pairs diminue de moitié, celle des ouvrages croît (mais tous ne sont pas académiques). Une nouvelle catégorie de littérature prend une importance significative : celle rendant compte des travaux effectués sur contrat, soit en diffusion limitée aux commanditaires, soit – après réécriture – en large diffusion « profane ».

Passé 1980, l'autorité scientifique devient diffuse. Le gouvernement du laboratoire revêt une forme plus démocratique et consultative. Le statut du personnel est maintenant stable et homogène. Les recherches sont guidées par des projets scientifiques mûris, et conduites de manière individuelle. Les objets se renouvellent. Aux thématiques précédentes s'adjoignent des travaux sur l'information-communication, sur les techno-sciences et la société. Les enquêtes sur la déviance, sur les professions et sur la santé montent en puissance. La sociologie politique continue de représenter une dimension majeure : mais cette fois plutôt sous l'angle des systèmes de gouvernement et de l'étude des élites. Si les écrits académiques reprennent vigueur (ils constituent deux tiers de la littérature, contre moins de moitié dans la précédente période), ils paraissent dans un éventail de revues consacrées à des domaines de spécialité différents. Les textes à l'intention de milieux professionnels et les interventions médiatiques composent, à parts égales, un peu plus du tiers de la production.

Aux produits de la recherche s'ouvrent donc plusieurs « marchés », qui sont autant d'espaces de la concurrence et d'arènes de la consécration. En chacun on peut acquérir de la valeur, mais difficilement convertible dans une autre sphère. Ces marchés sont devenus stables, avec la réussite de la discipline, et très diffractés, avec son éclatement par branches et sa dispersion thématique. On peut comprendre ce qui entretient au CNRS la pluralité des « littératures ». La norme académique a toujours été forte. Elle s'est perpétuée comme un élément essentiel de l'identité professionnelle ; le propre du chercheur est ici d'abord d'être savant. Les Commissions scientifiques, en majorité élues, constituées par disciplines, gérant les carrières et gardant le sérail, veillent au respect de ce modèle, qu'elles rapportent à l'abondance d'écrits publiés dans les revues de spécialistes référencées, citées, réputées aux plans national et international. Mais

les rapports sur commandite ont une autre légitimité, référant aussi au mandat originel : celui d'une science qui établit des faits, en rapport avec la demande sociale. Depuis les années 1970, ces rapports ont un marché bien établi que les chercheurs, en faisant autorité dans des milieux professionnels précis, s'efforcent d'étendre et de consolider : ils s'assurent ainsi des budgets, et certaines satisfactions de métier. La consultance est devenue part intégrante de la praxis de la discipline. Les rapports, à diffusion restreinte, peuvent être réécrits sous forme d'articles dans des revues pour gens de métier. Ils peuvent aussi se reconvertir en valeur scientifique, s'ils servent à nourrir de données des papiers savants. Le troisième type de production est l'intervention médiatique. Il faut se souvenir qu'aux origines, le sociologue du CNRS a dû se faire place dans le champ non seulement académique, mais intellectuel : c'est une tradition française ; une autre étant qu'en ce pays l'intellectuel se doit d'être un personnage public. Nombre de sociologues en sont venus à considérer que d'éclairer l'actualité nationale, voire d'y intervenir, faisait partie de la vocation de leur discipline. Leurs travaux contractuels, engagés sur des thèmes que des fonctionnaires avertis pressentaient pertinents, les ont armés dans ce sens. Le discours prospectif, dont certains se découvrent le charisme, est propre à séduire les médias nationaux et le grand public. Cette nouvelle dimension devient elle aussi intrinsèque à la discipline.

Comme pour l'ORSTOM, demeure pourtant une interrogation : si les normes sont plastiques, elles se tiennent à l'intérieur d'évidentes limites. De période en période, au CNRS, se maintient un privilège des publications au format académique, ainsi qu'un style d'écriture à l'opposé de celui de l'ORSTOM : soucieux de l'établissement de concepts, de références à la littérature, reconnaissable jusque dans les rapports de recherche les moins diffusés. D'où peut venir une telle identité scientifique d'institution ? Quel facteur latent pourrait-il modeler à la fois les choix de sujets, les stratégies de recherche, la représentation de ce qui est science, la nature des produits cognitifs ? Faut-il imaginer que le contraste institutionnel se double d'un contraste épistémologique ? C'est ce que nous avons maintenant à examiner.

### **La posture épistémologique**

Cette posture, nous la rechercherons, dans le cas de l'ORSTOM, au travers des *Mémoires de Titres et Travaux* que rédigent les candidats à une promotion. Il s'agit d'épais documents, qui procèdent au récapitulatif raisonné de la carrière. Ils comportent une autobiographie intellectuelle, une présentation des sujets étudiés et des méthodes employées. Ils rendent compte des résultats obtenus, et décrivent toutes sortes d'activités poursuivies (enseignement, coopération, animation et gestion de la recherche). La bibliographie complète est annexée. *Mémoire* n'est pas production. On ne prétend pas ici analyser les positions épistémologiques effectives des chercheurs. Par contre, l'exploitation de nos documents permet de cerner ce que leurs auteurs considèrent comme « science », et bonne science ; et ce que, de leur démarche, ils estiment présentable à l'institution pour en être appréciés. Le matériau a pour nous un double avantage : non seulement chaque texte explicite l'idéal de science de son auteur ; mais il le situe par rapport à celui, supposé, de la communauté scientifique « maison », incarnée par les commissions scientifiques où les élus dominent. Au CNRS, faute de

pouvoir accéder à un corpus représentatif de Mémoires, nous avons recueilli les données autrement : grâce à un questionnaire auto-administré, construit pour les besoins de la comparaison, après enquête dans un laboratoire (le CEMS), et au terme d'analyses préliminaires portant sur les *Mémoires* ORSTOM.

Pour analyser les *modes de raisonnement en jeu*, nous reprenons un outil précédemment construit par Terry Shinn (Shinn, 1985). Qualifiant les différences entre scientifiques français, il distinguait chez eux quatre modes d'approche des problèmes. Chacun est en correspondance avec un genre de formation, et congruent avec des aspirations et des pratiques de métier particulières, avec des champs spécifiques d'action et de réussite, avec des aptitudes appréciées dans l'exercice de certaines fonctions. T. Shinn nommait respectivement ces quatre types : déductif, réductif, inductif et rhizome.

Le mode *déductif* filtre, ordonne et dégage des relations fondamentales au moyen d'une théorie et d'un ensemble d'axiomes conscients, explicites et structurés de façon complexe. La théorie génère une image hautement intégrée de la réalité sociale. Les relations sociales sont décrites et commentées par l'intermédiaire d'axiomes et de principes généraux qui se voient parfois attribuées des qualités ontologiques. Ce mode de raisonnement livre souvent des propositions de portée très générale, à visée universaliste et qui peuvent faire autorité. Il est tendanciellement normatif. Circonstances locales et anomalies font l'objet de peu d'attention. Dans nos échantillons, nous ne rencontrerons aucun représentant pur du raisonnement déductif : toujours s'instaure quelque circulation entre les opérations déductives et l'univers des faits. C'est sans doute parce que la déduction pure comporte toujours une forte charge spéculative et que la tradition intellectuelle de l'ORSTOM comme du CNRS s'est construite en opposition à l'orientation spéculative.

Le raisonnement *réductif* équilibre pour sa part empirisme et conceptualisation. La pensée les embrasse, dans un va-et-vient constant des idées aux données. L'approche de tout problème est bi-dimensionnelle : elle comprend des phases de rigoureuse formalisation, et d'autres consacrées à l'observation détaillée des phénomènes. L'hypothèse de départ dérive d'une axiomatique préliminaire, pétrie de données précises. Sur cette base, une collecte de données supplémentaires permet d'affiner et d'étendre l'hypothèse initiale. Le sociologue réitère cette confrontation de l'abstraction aux données et des données à l'abstraction jusqu'à ce qu'il se trouve satisfait de l'adéquation entre nouvelles observations et modèle proposé. Matériau empirique et concepts jouissent d'un égal statut, et rentrent dans un système de contrôles croisés.

Le raisonnement *inductif* conjugue lui aussi empirisme et conceptualisation. Mais priorité y revient à l'information empirique. Au cœur de cette épistémologie est placé l'acte d'observation, dans sa localité. Contrairement à la déduction et à la réduction, l'induction ne tend pas à des conclusions de portée universelle. Elle n'est pas moins soucieuse de généralisations : mais sans prétentions universalistes ; sans qu'elles se coulent dans une forme théorique, et sans chercher à révéler des structures. La quête est plutôt celle de *régularités*. Celles-ci s'établissent au terme d'un long travail de collecte et de collationnement des données, tirées de l'observation de phénomènes localisés. L'induction parvient à la généralisation en multipliant les études sur site, et en comparant des idiosyncrasies bien circonscrites.

Le raisonnement de type *rhizome* (25) s'appuie sur la très minutieuse observation de phénomènes locaux. Ceux qui le pratiquent se défient des modélisations grandioses, et des protocoles d'observation trop construits. Ils préfèrent coller au terrain. Leur approche est rigoureusement empirique. Ils estiment que leur mode de raisonnement restitue seul l'authenticité du matériau – même si leurs détracteurs n'y voient qu'énumération. Le raisonnement de type *rhizome* admet un minimum de reconstructions et d'interprétation. Il fait appel à une bonne dose de multi- et d'inter-disciplinarité. Le terrain est approché sous une multitude d'angles et de perspectives, ce qui peut nécessiter le recours à des sous-disciplines variées. L'ambition est de livrer une « photographie » intégrale, très précise, qui pénètre en profondeur dans le sujet. Par lui-même, le langage de la description fonde une suffisante intelligibilité. On ne gagne rien à tâcher de faire entrer les données dans un modèle. Au contraire, il n'en peut résulter que perte d'information et contorsions intellectuelles.

Malgré certaines ressemblances, induction et *rhizome* divergent sur des points essentiels. L'adepte de l'induction, tout en se refusant à intégrer les données dans un modèle, crée l'intelligibilité en *groupant* des objets pour les questionner. Il construit en outre un ensemble particulier de techniques et de savoir-faire, qu'il réemploie d'étude en étude. Le processus de généralisation n'en est que plus délicat : l'observation devant conserver son caractère stratégique, dans le mouvement d'identification des régularités sociales. Ces traits sont radicalement étrangers au raisonnement de type *rhizome*. Dans cette épistémologie, tout raisonnement est développé *ad hoc*, écartant jusqu'à la moindre tentation d'objectivation (ou de réification, en termes « *rhizome* »). L'intérêt de cette catégorisation ne consiste pas dans la distinction, purement épistémologique, de quatre modes de raisonnement mais dans le fait qu'elle repose sur l'observation de quatre *tournures d'esprit*, portant effet durablement sur la façon de poser et de résoudre les problèmes. Elles peuvent être corrélées avec une prédilection pour *certaines domaines et niveaux d'action*, s'accordent bien avec l'occupation de positions et la réussite en certains postes professionnels et sous-tendent des réseaux de relations entre personnes de mêmes affinités et de mêmes goûts.

Nous chercherons à mettre à jour de même un tour d'esprit chez les chercheurs, c'est à dire un complexe de dispositions qui influence la sélection d'une catégorie de problèmes, la conception d'une bonne échelle d'action et la préférence pour certains auditoires. Les *Mémoires* parlent de tout cela. Nous commencerons en examinant ceux de l'ORSTOM, dont le cas est moins notoire. Nous avons analysé le contenu des quarante et un *Mémoires* disponibles, écrits par les sociologues de cet organisme. Nous les avons répartis en classes, et nous présentons les quatre *Mémoires* typiques de chacune.

#### *A l'Orstom, dominante rhizome*

Le *Mémoire* de (disons) « Albert » peut être considéré comme un modèle dans la classe la plus nombreuse. L'auteur souligne que son entreprise ne relève pas d'une discipline précise, et ne fait pas de lui le spécialiste d'un domaine particulier (le « développement »). Il entend utiliser « les outils généraux des sciences sociales », acquis au cours d'une formation multidisciplinaire (formation initiale en économie et en sociologie, large culture anthropologique). Celle-ci n'a cessé de s'enrichir de l'expérience du



terrain et de la collaboration avec des disciplines très éloignées (jusqu'à l'océanographie), lors d'opérations qui entendaient « croiser les approches pour apporter un autre point de vue sur de mêmes objets ». Albert est ainsi devenu *polyvalent*. Il se plaît à changer de thème. A l'occasion d'enquêtes portant sur des problèmes en secteurs très divers (la pêche artisanale, la filière de plantation-commercialisation du cacao...), il se préoccupe de comprendre, cas par cas, les micro-processus de la « constitution du social ». Cette caractérisation des objets cadre bien avec une « *approche phénoménologique des questions scientifiques* », dont T. Shinn fait la marque du mode de raisonnement « *rhizome* ».

La « recherche de terrain » est ici fortement valorisée. Il ne s'agit pas seulement de donner priorité à la construction de données fiables et détaillées. Il est plus profondément question de faire prévaloir un *esprit de finesse contre celui de géométrie*. Cette finesse est consubstantielle de l'observation à niveau microscopique, organisant « le va-et-vient à travers cette vaste configuration qu'est le monde du développement ». Dans les termes d'Albert, il importe de « se départir d'un point de vue formaliste, qui deviendrait facilement normatif et finaliste, ... au profit d'un point de vue substantiviste ». On règle la découpe des objets sur les catégories vernaculaires (« supports commodes pour l'analyse »), on s'attachera à qualifier des « acteurs dont les logiques se confrontent au sein de configurations historiques particulières ». Le recours à certains mots correspond au refus et à l'évitement d'autres. Aux « acteurs et aux collectifs » s'opposent implicitement les groupes conceptuellement construits (classes sociales, groupe des « aînés », catégorie de sexe artificiellement posée en acteur : « les femmes dans le développement »). Les « dispositifs et les institutions concrètes » sont à l'opposé de structures ou de systèmes. Les « stratégies, bricolages et manipulations » remplacent la détermination par un facteur dominant. Le « local » s'oppose au global ; et toute une part de « médiations » et de « contingences » à l'articulation horlogère de mécanismes omnipotents.

C'est bien une épistémologie qui est ici défendue. La défiance est grande vis-à-vis de tous les « modèles sociologiques », qui « autorisent nombre d'ambiguïtés », et ne sont d'ailleurs que « peu discriminants, donc peu utiles pour situer les groupes étudiés et leurs dynamiques ». Le raisonnement déductif est ici visé. Mais la suspicion s'étend aux raisonnements réductif et même inductif. Elle conduit à répudier ces « grilles d'analyse standard » (même si elles sont issues d'études empiriques), qui « préforment une grille de lecture du réel et... méconnaissent les projets et les initiatives locaux ». Chaque problème nécessite d'être étudié sous un angle différent. Il ne s'agit pas de « répéter l'approche monographique... mais de tester à l'échelle locale les résultats d'opérations précédentes ». La stratégie mentale consiste à identifier des variables possibles, suggérées par les expériences antérieures puis à vérifier leur utilité analytique, selon le problème étudié. *Le raisonnement fonctionne au coup par coup*. Il recourt aux instruments élaborés dans plusieurs domaines cognitifs. On retrouve ici d'autres caractéristiques du raisonnement par rhizome, telles que les énonce T. Shinn.

Les interactions concrètes entre acteurs concrets sont unique objet d'intérêt : seule source authentique « d'innovations », et seule force en mesure d'engendrer « un

univers de significations, de normes et de pouvoirs, opératoire et cohérent ». La démarche porte à l'action, à *niveau délibéré local*. L'intention intellectuelle est ambitieuse. Elle se fait devoir de neutraliser les méfaits du recours à des grilles et modèles, chroniquement inadaptés ; et d'introduire dans l'urgence quelque intelligibilité au sein des questions sociales de l'heure et du lieu. L'intérêt à moyen terme de construire des cadres théoriques s'en trouve fortement relativisé. On peut ici parler d'une *posture éthique*, dans la mesure où toute théorisation semble inmanquablement grosse d'utilisations perverses ; voire d'une disposition *politique*, tant est vif le souci de dénoncer et de déjouer l'application néfaste des modèles en tout lieu et toute occasion. (26)

On notera que cette posture épistémologique cadre bien avec les prescriptions de l'institution : travail de terrain, « cartographie » de la réalité (le goût des cartes est typique à l'ORSTOM), souci de « neutralité », respectant les pays hôtes. Elle ne peut aussi que récuser l'évaluation des résultats par une quelconque communauté savante, internationale, « tous terrains » et monodisciplinaire. Elle n'est pourtant pas incompatible avec des positions élitistes. Le raisonnement ne vaut que par la valeur de qui s'en sert. Le chercheur a donc besoin d'en faire connaître la qualité. Il le peut au sein d'une communauté scientifique séparée, partageant son épistémologie, localisée ou « maison ». Il pourrait certes se contenter de la reconnaissance de son utilité par les « acteurs » eux-mêmes, en place sur ses terrains. Telle n'est pas l'orientation d'Albert, qui est tourné vers la publication, la participation aux comités de rédaction de plusieurs revues, la formation de disciples, la contribution multiforme au « renouvellement des approches du développement ». Mais c'est une valeur, pour d'autres chercheurs de cette tendance : et dans leur *champ local d'action*, leur approche est en effet créditée de réussites. Si nous avons consacré tant de place à ce Mémoire, c'est qu'on peut en faire l'archétype du mode de raisonnement chez la majorité des sociologues de l'ORSTOM. Vingt-quatre *Mémoires* sur quarante et un (plus de la moitié) relèvent de cette épistémologie du « rhizome » – même s'ils en témoignent sous une forme moins affichée.

Un autre mode de raisonnement est aussi relativement courant dans l'Institut. Appelons le « *inductif* », pour suivre la typologie de T. Shinn. Il correspond à une douzaine des documents dépouillés – soit *plus du quart* du total. Le Mémoire de « Jacques » en est l'archétype. Il montre une même défiance que celle du rhizome à l'égard de la modélisation, de la structuration, des prophéties, des prévisions ou projections conjecturales. Jacques parle de « thématiques », plus volontiers que de « problématique ». Il entend enraciner ses observations fines à des niveaux toujours locaux ; et limiter à cette échelle la portée agissante de ses découvertes. Il exprime vigoureusement son attachement au « terrain ». Ce mémoire se démarque pourtant du type « Albert » en s'autorisant, au terme de nombreux travaux empiriques, à satisfaire à « l'exigence de la méthode inductive ».

Dans les termes de Jacques, il s'agit de « dépasser la vision courante de (son terrain) comme celle d'une irréductible spécificité, au profit d'une plus grande attention à un projet d'*analyse comparative* ». Mais il y faut des précautions : (je) « n'ai pu raisonner en termes de projet qu'à partir du moment où ma recherche a été suffisamment

avancée pour que ma thématique n'ait plus à craindre une totale remise en cause sous la poussée de quelque nouveau fait ».

L'induction procède par la multiplication d'études de cas, gardant sous contrôle la majorité des paramètres. Elle s'attache à différentes communautés d'un même pays, ou reste délibérément limitée à une aire localisée. Ici, celle du « fait créole ... dans ses fondements généraux et dans ses particularités ». L'analyse comparative se développe en s'appuyant sur quelques « notions-guide » (27). Plutôt que d'élaborer des synthèses, le principal objectif est de comprendre un groupe restreint de phénomènes, d'élucider les dynamiques s'y rapportant, et d'intégrer dans de nouveaux contextes concrets, qui relèvent de la même aire, le savoir acquis et la multitude d'informations précédemment collectées sur le même sujet. *Tout en restant dans une même zone d'affectation*, le chercheur peut ainsi se déprendre des idiosyncrasies de chacun de ses terrains, et dépasser les limites d'un raisonnement auto-référent. Il part en quête de régularités agissantes, constitutives d'un savoir dont la généralité est à « moyenne portée ».

Nous présenterons maintenant un Mémoire qui incarne à peu près l'inverse des épistémologies précédentes. Nous qualifierons son mode de raisonnement de « *réductif* ». L'auteur (appelons le « Yves ») dispose d'une double formation (28). Mais s'il est *multi-spécialiste*, il ne s'estime pas *polyvalent*. Il se désigne comme membre d'une discipline classique (l'anthropologie). Et s'il pratique la « coopération » avec une autre discipline, c'est sur « programme précis, ... dans le cadre d'une équipe réunissant (les deux disciplines) en la personne de (leurs deux) spécialistes ». Par sa *formation initiale*, « technicienne et naturaliste », Yves reconnaît avoir été rendu sensible « à la pesanteur du réel et à son approche inductive ». Mais il se dit aussi farouchement « attaché à une approche théorique, comme réponse à la résistance qu'oppose la réalité à qui se propose de la rendre intelligible ». L'ensemble du Mémoire est construit sur ce balancement constant, organisé *entre théorie et terrain, entre général et particulier*.

De manière assez provocante, Yves débute en déclinant son crédit terrain considérable, effectué, surtout au début, dans des conditions d'inconfort impressionnantes ; c'est pour immédiatement ajouter : « cette expérience... s'apparentait plus à l'entreprise d'exploration ethnographique à l'ancienne qu'au travail de recherche tel que je l'imaginai... ; cela m'avait suffi ; ... j'entrai à l'ORSTOM nourri d'exigences autrement fortes ». Périodisant sa carrière, Yves fait de l'une de ses phases (assez précoce) une sorte d'idéal. « Une grande période commençait. Deux années se passèrent où le terrain alternait avec un travail théorique intense : lecture ou relecture de tous les grands classiques de l'anthropologie économique... (mais aussi des références à jour dans la discipline)... rédaction de nombreux textes de travail en commun... (Yves travaille alors avec, disons Pierre, sur lequel nous aurons à revenir), avec pour objectif de se donner un outil théorique pour aborder la réalité congolaise ». Ce travail intense aboutit à la publication d'un article vite devenu célèbre.

Or, Yves dit le prendre pour un « point de départ ». Il le traite comme une hypothèse, composée d'axiomes et d'outils conceptuels, mais aussi nourrie des premières données empiriques. Au long de cinq autres années, Yves va remettre sa théorie des échanges, non en pièces, mais « à sa place... », par une confrontation positive avec la réalité du

terrain ». D'élimination d'axiomes en réintégration d'autres, assimilant des observations précisément guidées par l'hypothèse sans cesse affinée, il peut finalement conclure, en « deux textes théoriques courts » et deux gros ouvrages où le milieu scientifique saluera « à la fois la richesse des faits rapportés, et les outils conceptuels avec lesquels ils sont traités ».

Tandis que le rhizome s'accommode bien d'une succession d'opérations de recherche peu liées, dans des domaines empiriques d'opportunité, Yves insiste sur la continuité de son projet : « pour un chercheur débutant, son programme définit complètement son orientation. Il en va différemment pour un chercheur entré dans le métier depuis de nombreuses années : il est dans une histoire intellectuelle qui ne se laisse pas enfermer dans son programme en cours ». Cette épistémologie typiquement « rétroductive » s'associe, au cas de Yves, avec des pratiques et des normes professionnelles bien distinctes. L'auteur témoigne d'un éventail d'activités moins étendu que celui d'Albert. Il est plus concentré sur la « recherche proprement dite ». Il attribue par contre une importance majeure à son activité de publication, qui n'est pas foisonnante, mais qu'il conduit sous la forme principale d'articles (et de loin en loin de gros livres), publiés volontiers à l'étranger, dans des revues ou des ouvrages de référence. Une valeur essentielle est la notoriété parmi les pairs mondiaux. « Yves » est un chercheur scientifiquement très socialisé dans la communauté internationale de la discipline. Il est invité aux États-Unis, dirige des ateliers ou des sessions dans les Congrès d'Associations internationales, évoque et surveille les recensions de ses travaux, les citations reçues et les traductions de ses œuvres. Il fait partie de cénacles de pensée, plutôt que d'une école ou de réseaux informels de collègues partageant une épistémologie. Il respecte d'ailleurs les règles de la production « académique » (abondance de références à jour, refus des « titres un peu flous », effort de production conceptuelle, proposition de synthèses...).

Un intérêt de ce Mémoire est de se démarquer explicitement d'un autre mode de raisonnement, le raisonnement *déductif*, si rare à l'ORSTOM en sociologie que nous n'avons trouvé aucun mémoire susceptible de le représenter. Nous en avons ici l'archétype en creux, lorsqu'Yves décrit la collaboration qu'il eut avec un autre chercheur (disons Pierre), qui a depuis quitté l'Institut. Leur aventure commune recouvre cette « grande période » où fut élaborée, au cours d'un travail théorique doublé d'intenses observations de terrain, une première « théorie de l'histoire des échanges ».

« La collaboration... fut stimulante et féconde ; mais avec la production de l'article conclusif, nous étions arrivés aux limites intellectuelles de ce que nous pouvions faire ensemble... L'usage que nous comptions faire de la théorie était manifestement différent... Son tempérament et sa formation l'incitaient à une conception déductive de la recherche... Il s'agissait (pour lui) de produire une théorie plus générale et plus globale que ce que nous avions ébauché,... elle revenait à constituer un nouveau marxisme rénové par la théorie. C'est ce qu'il développa par la suite dans un certain nombre d'ouvrages ». Yves met en garde contre les déviations possibles de la voie déductive. Il les perçoit ainsi : « Aucune théorie ne peut prétendre être définitive, le travail d'enquête servant seulement à l'exemplifier... Il faut la remettre à sa place »,

et se défier de textes qui « deviennent dotés d'une vie propre, prêtant aux utilisations dogmatiques et logomachiques des uns et des autres, à l'insu même de l'auteur ».

La force de l'approche déductive consiste toutefois dans l'image claire et intégrée des êtres et des choses à laquelle elle aboutit ; sa force de conviction réside dans l'impression qu'elle donne de pouvoir scruter le monde à travers « des filtres bien réglés ». C'est ce qui lui vaut de réussir dans la fonction sociale du contrôle, et de remporter des succès grand public. Pour retrouver l'ORSTOM, nous avons identifié *moins d'une dizaine* des Mémoires étudiés (un sur cinq) témoignant d'une prédilection pour le raisonnement réductif ; et nous n'en avons identifié aucun relevant à coup sûr de la déduction. Nous aurions pu nous abstenir de parler de ce dernier mode. Mais il est un fait notable à signaler. Recrutés dans les années 1960, plusieurs chercheurs (issus en particulier de grandes écoles : Normale, Polytechnique...) ont assurément relevé de cette approche. Rares en sociologie (mais Pierre en fait partie), ils étaient plus nombreux en démographie, et surtout en économie. Dans ce dernier domaine, ils lancèrent un ensemble de travaux sur la planification et ses méthodes, sur l'aménagement du territoire et sa démarche, sur l'industrialisation et ses stratégies. En moins d'une décennie, ces thèmes furent marginalisés, la phalange découragée, et ses membres démissionnèrent de l'ORSTOM : soit pour devenir professeurs d'université (souvent modélisateurs), ou pour intégrer des organismes directeurs nationaux et internationaux (Banque mondiale, ministères techniques français ou étrangers – où ils occupent des fonctions de conseil et d'études, parfois de direction). Une quinzaine d'anciens chercheurs sont dans ce cas. Il faut noter qu'on peut en identifier une douzaine d'autres, relevant plus d'un mode réductif de raisonnement, qui ont démissionné pour faire carrière à l'École des hautes études en sciences sociales. Le terrain est donc largement resté aux chercheurs inclinés à un raisonnement inductif ou rhizome. Mais leur domination était déjà établie, et n'est peut-être pas sans rapport avec le renoncement des autres, dont le style était ici « déplacé » (29). Il y a donc d'une part une sorte d'*inclination tendancielle de chaque institution pour un mode de raisonnement* (même si elle n'est ni exclusive ni tout à fait sectaire) ; et des *possibilités institutionnelles de redistribution des personnes « égarées »*, dont il est fait usage.

La domination du rhizome à l'ORSTOM dépasse assurément le cas de la sociologie. Elle traverse l'institution, et *nombre de traits caractéristiques de l'établissement s'en trouvent éclairés*. Sur le plan institutionnel, les profils de poste mis au recrutement sont souvent énoncés dans les termes de « fausses » disciplines (télescopage de plusieurs branches : « socio-économie », « socio-anthropologie »...) ; ou sous la forme d'un appel à la pluri-compétence (« on recherche un démo-anthropologue spécialisé dans l'étude des migrations internationales »). La *pluri-disciplinarité* est un maître-mot, brandi par les directions auprès des tutelles et bailleurs pour faire valoir l'originalité et les capacités de l'Institut. Son souci guide la conception de nouveaux programmes. Intellectuellement, l'*opposition du « terrain » à « la théorie »* (avec privilège absolu au premier) est un cliché du langage « Orstomien » (30). Il émaille aussi bien les conversations informelles entre chercheurs, que les jugements des commissions scientifiques ou les documents administratifs. Un privilège tout aussi sacré revient aux « études localisées », et aux « observations microscopiques ». Le refus de « l'esprit de système » est argument d'autorité.

La fierté de l'observation détaillée et le souci de sa justesse transparaissent dans une abondante littérature méthodologique. Les commissions scientifiques (celle de sciences sociales en particulier) ont une claire préférence (fût-elle informulée) pour des approches de type rhizome. Il est ainsi possible d'observer que *les chercheurs promus* directeurs de recherche l'ont été, s'ils appartenaient à cette catégorie, deux ans plus tôt que ceux inductifs – et ceux-ci à leur tour avec deux ans d'avance sur les premiers réductifs proposés à l'avancement. Ainsi s'éclaire notre précédent mystère, sur ce que les Commissions considèrent comme « bonne science ». On prétend couramment à l'ORSTOM que cette posture est particulièrement adaptée au traitement des problèmes *spécifiques* de pays en développement. On peut rester sceptique sur cette « spécificité ». Il est par contre vrai que nombre de traits de l'épistémologie du rhizome s'accrochent au mieux des contraintes de l'institution (31).

#### *Un paysage épistémologique hétérogène : le cas du CNRS*

Pour apprécier le paysage épistémologique du CNRS, nous avons recouru à l'administration d'un questionnaire. La consultation de mémoires de titres et travaux n'ayant pas été possible pour des questions légales (32), nous avons interrogé par courrier 210 chercheurs officiellement affectés par l'établissement dans des centres de recherche dits de « sociologie ». L'une des questions posées demandait à ces chercheurs de se positionner sur une échelle d'items, censés représenter les quatre types de raisonnement précédemment évoqués (33). Nous présentons ici le résultat d'une analyse des réponses reçues.

**Le contraste des paysages épistémologiques Orstom/CNRS**

Établissements	rhizome	induction	réduction	déduction	total
ORSTOM	24	12	5	0	41
CNRS	18	26	18	1	63
Total	42	38	23	1	104

Alors que les épistémologies à polarisation déductive sont très faiblement représentées à l'ORSTOM, elles constituent un type dans lequel il est possible de cataloguer plus de 28 % des chercheurs CNRS du corpus. De même, l'induction, qui est un raisonnement plus proche de la réduction que du raisonnement de type rhizome, est très présente dans le corpus CNRS (41 %) et moins à l'ORSTOM (29 %). La distribution est inversée en ce qui concerne le raisonnement de type rhizome.

Le paysage épistémologique du CNRS est donc clairement distinct de celui de l'ORSTOM, et plus hétérogène. On s'en explique difficilement l'éventail, si on le rapporte aux seules contraintes liées au champ scientifique de l'établissement. Par contre la spécificité de cette distribution apparaît plus intelligible, dès qu'on se tourne vers les propriétés de *trajectoire* des chercheurs concernés. Notre questionnaire contient plusieurs items qui s'y rapportent, et que nous avons mis en rapport avec la repré-

sentation épistémologique de soi (34). L'époque de formation est la variable le plus fortement corrélée avec les choix épistémologiques. Elle est suivie par l'engagement dans la recherche contractuelle, dont l'action se lie à deux autres dimensions de la production scientifique : la méthode d'analyse des résultats, et la mobilité dans le choix des objets. Aux variables corrélées à la posture épistémologique (35) nous avons appliqué une analyse factorielle des correspondances multiples, suivie d'une analyse des données qui permet de différencier deux groupes principaux de chercheurs. Leurs différences s'expriment tendanciellement comme suit :

**Trajectoires de recherche et contraste des épistémologies au CNRS**

<b>Paramètres de la typologie</b>	<b>Groupe I (N = 39)</b>	<b>Groupe II (N = 29)</b>
Epoque de formation	A partir de 1965	Avant 1965
Engagement dans la recherche contractuelle	Engagement modéré à intensif	Retrait ou désengagement
Mobilité thématique	Intrathématique ou par glissement	Par rupture
Méthode d'analyse des données	Stable et/ou fortement liée à un cadre théorique	Variable
Epistémologie	Réduction Induction	Induction Rhizome

Ce tableau nous guidera pour prolonger l'analyse. Au premier chef, l'effet « formation » influe sur la position épistémologique. Les personnes diplômées avant 1965 sont portées à se représenter comme *inductives* ou *rhizome*, à parts égales. Par contre, la quasi totalité des chercheurs se présentant comme *réductifs* ont reçu leur formation après 1965. On peut y trouver raison. Les années qui précèdent 1965 pourraient être nommées celles de l'« empirisme conjoncturel » (Cuin, 1992). Les chercheurs qui produisent à cette époque mettent en œuvre les techniques d'enquête de la sociologie américaine, véritable emblème d'une rupture avec le durkheimisme spéculatif. Ils ne se mobilisent autour d'aucun paradigme fédérateur et se cantonnent pour la plupart à des objectifs sociographiques. En outre, l'enseignement de la sociologie est peu institutionnalisé ; et nul manuel français ne codifie les méthodes de collecte et d'interprétation des données. A l'opposé, les chercheurs formés après 1965 entament leur cursus au moment où s'amorce une réflexion critique plus poussée sur les techniques et les méthodes. On notera à titre d'illustration la parution d'ouvrages didactiques qui y sont consacrés (36). L'EPRASS dispense une formation, par laquelle toute une génération de sociologues passera. Elle combine à l'apprentissage théorique et à la réflexion épistémologique des exercices pratiques d'analyse de résultats. D'autres formations, de philosophie analogue (37), correspondent aussi à la description que T. S. Kuhn (1990) propose de l'entraînement à une *pensée « convergente »* : celle qu'il estime nécessaire à la mise en œuvre de raisonnements déductifs. A l'absence de paradigme fédérateur de la période précédente succède le progressif ascendant des paradigmes structuraliste et

marxiste, qui fournissent aux chercheurs un cadre structuré auquel confronter les données qu'ils ont appris à recueillir et à traiter. Toutes ces nouveautés font partie de l'expérience inaugurale des impétrants chercheurs.

Bien que cette variable « époque de formation » ait une certaine influence sur les positionnements épistémologiques, elle n'explique pas à elle seule leur particularité. La tonalité plus rhizomique du Groupe II semble aussi s'expliquer par l'engagement qu'ont les chercheurs dans la recherche contractuelle. Le lien n'est pas direct ; mais il est médiatisé par deux variables caractéristiques de la production scientifique. L'engagement dans la recherche contractuelle joue semble-t-il en priorité sur la « périphérie » des produits cognitifs : à savoir, sur la mobilité thématique et sur les choix méthodologiques. Ces dimensions à leur tour semblent incliner les chercheurs à l'adoption de postures épistémologiques privilégiées. Ainsi, les chercheurs qui ont eu et qui ont encore une pratique de la recherche sous contrat significative inclinent à se spécialiser, ou à ne choisir pour nouvel objet que des objets liés à leur parcours antérieur. Ils tendent à se rallier aussi à une méthode d'analyse des informations relativement stable et / ou liée à un cadre conceptuel. Ne pourrait-on relier ce trait aux conditions de temps dans lesquelles s'effectuent les recherches sous contrat ? La brièveté des délais impartis invite les chercheurs à une normalisation de leur mode de production scientifique, et à la transposition sur des terrains proches d'une méthode d'analyse relativement standardisée. On aperçoit en tous cas combien ces impératifs sont compatibles avec des épistémologies de type inductif ou réductif, et beaucoup moins avec l'épistémologie rhizomique. À l'inverse, les chercheurs qui se sont tenus à distance de la recherche contractuelle sont plus enclins à la mobilité par rupture et tendent à avoir une méthodologie beaucoup plus labile et changeante. Cela pourrait expliquer la quasi-absence de représentants de la rétroduction dans le groupe II, ainsi que la présence massive en ce groupe de chercheurs qui se reconnaissent dans l'épistémologie rhizomique.

### Conclusion

La première des conclusions est que la science n'est pas un ensemble homogène. L'ORSTOM et le CNRS produisent par exemple l'un et l'autre des résultats scientifiques. Mais au CNRS, la professionnalisation s'est construite dans la double ambition d'élaborer des produits cognitifs aux normes internationales, et de structurer une demande d'expertise, nationale et continue, sur de grandes questions sociales de l'heure. À l'ORSTOM au contraire, sous contrainte de stricte neutralité politique, l'ambition est de rendre intelligibles toutes sortes de situations locales dans leur complexité, pour répondre en chaque pays à des interrogations singulières, protégées et labiles. Les chercheurs ont moins à se préoccuper d'inventions conceptuelles, à l'intention de pairs dans le cadre d'une science internationale, qu'à développer une création intellectuelle appuyée sur de minutieuses enquêtes de terrain, décrivant les idiosyncrasies et découvrant des paramètres d'action technique. La portée pratique des travaux, et leur insertion académique diffèrent. Les produits des deux organismes sont dissemblables (en quantité, variété, et surtout par le format).



Cela ne signifie pas qu'en science aucune généralisation n'est possible ; ni que les résultats soient essentiellement relatifs. A l'ORSTOM co-existent plusieurs styles de science. Leurs tenants se reconnaissent pourtant membres d'une même communauté scientifique ; ils s'entendent assez vite sur les résultats qui comptent, issus de modes alternatifs de raisonnement. La même chose vaut au CNRS. Les chercheurs, et les Commissions qui les jugent, partagent une *gamme* de critères d'évaluation, qui leur permet d'identifier les produits les plus robustes relevant de diverses approches.

Il faut admettre cependant que tout résultat scientifique retient quelque chose des circonstances locales présidant à sa construction ; et qu'il n'existe pas une seule, mais des communautés scientifiques, partiellement disjointes, dont les productions sont foncièrement originales.

Notre deuxième conclusion porte sur le niveau profond, où s'organise ce qui est conçu comme science qui vaille à un moment donné en un lieu donné. Entre le CNRS et l'ORSTOM, nous avons souligné la pertinence profonde de l'opposition entre deux *modes de raisonnement électifs*. La posture épistémologique privilégiée tient aux contraintes pesant sur la production. Mais elle intervient à son tour comme force agissante, dans le champ scientifique et dans le champ institutionnel. Reflétant les différences entre communautés scientifiques, dans une variété de plans distincts, cette posture n'est pas norme universelle, étau de « la (bonne) science ». Elle est au cœur de la construction d'identités professionnelles, et de cultures institutionnelles. Elle influe sur les stratégies individuelles, de choix de sujet et de résolution des problèmes. Elle oriente l'institution, dans sa sélection de programmes et de clientèles. Elle gauchit les conceptions de l'action, et de son niveau efficace. Faute de la considérer, les trajectoires des chercheurs, et la « vocation » où persistent les institutions demeuraient opaques. C'est la posture épistémologique qui circonscrit, en fonction de ses domaines de réussite, les problèmes envisageables. Elle se prête à des alliances et des affinités, qui la situent dans un « bloc socio-cognitif », aux côtés de forces sociales qui ont une vision du monde homologue. Les prises de position épistémologiques forment ainsi avec les contraintes institutionnelles et les stratégies professionnelles un tout dynamique (une *gestalt*), dont les gradients de forces s'influencent mutuellement.

La troisième conclusion éclaire notre question initiale : les sciences du (pour le) Nord différent-elles de celles du (pour le) Sud ? Dans le cas français, nous avons observé que l'offre du CNRS (tourné vers la France) se distingue de celle de l'ORSTOM (tourné vers le Sud). Mais nous n'avons rapporté cette différence ni aux besoins intrinsèques des pays concernés ; ni à la spécificité des phénomènes à étudier. En revanche, nous avons constaté qu'aux produits différents correspondent des épistémologies distinctes. On n'en comprend la singularité qu'en référant aux *conditions de possibilité*, délimitant en chaque cas l'acte de création de connaissances. Cette remarque vaut de façon plus générale. Il faudra que dans le Sud apparaisse une configuration spécifique (formes de la demande, modes spécifiques d'apprentissage, organisation sociale de la production et de la consommation de savoir), pour que surgissent de nouveaux modes de raisonnement générant des savoirs inédits. Pareils savoirs mériteront-ils toujours le

qualificatif de « scientifiques » : c'est une question philosophique. Mais une chose est claire. Au Sud comme au Nord, l'épistémologie joue dans la constitution de nouvelles catégories de savoirs, dans leur consolidation et dans leur institutionnalisation un rôle fondamental.



## NOTES

- 1) Le CNRS est le « Centre national de la recherche scientifique » français. L'ORSTOM a changé de sigle et d'intitulé selon les périodes. D'abord ORC (Office des Recherches Coloniales, en 1943), puis ORSC (Office de la Recherche Scientifique Coloniale, de 1945 à 1960), l'institut a pris le nom d'ORSTOM en 1960 : c'est « l'Office de Recherche Scientifique des Territoires d'Outre-Mer », plus tard rebaptisé « Office de Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer ». Depuis 1982, le sigle reste mais l'établissement est devenu « l'Institut français de recherche scientifique et technique pour le développement en coopération ».
- 2) En 1955, l'ORSTOM gère une cinquantaine de chercheurs en « sciences humaines et sociales ». Les sciences humaines comprennent 9 linguistes, 9 ethnologues, une dizaine d'historiens et d'archéologues, deux musicologues, souvent membres de l'École Française d'Extrême-Orient, en poste en Asie de l'Est et du Sud-Est; les « sciences sociales » se composent de 9 sociologues, 6 juristes, 6 géographes, quelques démographes. Ils sont plus souvent en poste en Afrique francophone, soit dans les 8 antennes de l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN), soit comme enseignants-chercheurs à l'Institut des Hautes Etudes juridiques - ancêtre de l'Université de Dakar. La plupart sont détachés à l'ORSTOM. Une dizaine seulement appartiennent à son cadre propre.
- 3) De 1960 à 1972, les effectifs sont passés de cinquante à cent cinquante chercheurs en sciences sociales (dont trente sociologues). Une nouvelle vague de recrutements, de 1982 à 1990, porte ces nombres à deux cent cinquante chercheurs (dont cinquante sociologues).
- 4) Officiellement : « Promouvoir et diriger les recherches dans les différentes branches de la sociologie. Former des chercheurs... Publier des travaux originaux... Organiser des enquêtes en France et à l'étranger, publier leurs résultats... Coopérer avec les sociologues étrangers... Organiser des réunions nationales et internationales groupant les chercheurs s'occupant de problèmes sociologiques. » (Cf. J.-F. Picard, 1990 : p. 200.)
- 5) La licence de sociologie et le doctorat de troisième cycle sont créés en 1958.
- 6) L'INRA est l'Institut national de la recherche agronomique ; INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques ; INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale.
- 7) En 1973, on pouvait recenser en sciences sociales : 569 chercheurs, 3500 enseignants-chercheurs et 3300 à 3600 contractuels. En même temps qu'on recrutait des contractuels, le nombre de postes stables offert au CNRS diminuait. En 1968, sur 58 candidatures en sociologie, 20 sont retenues ; en 1972, sur 47 candidats, seuls 5 sont intégrés. Pour d'autres informations chiffrées, voir E. Crawford *et al.*, 1975 et 1976.
- 8) L'enseignement y contribue. Jusqu'en 1968, la licence de sociologie se compose de quatre grands « Certificats », dont trois obligatoires : le plus important est celui de « Sociologie générale » ; les deux autres s'intitulent « Psychologie sociale » et « Sciences économiques » ; autant d'initiations à des matrices de discipline ; seul un « Certificat » (le dernier) est à options, et commence d'introduire à une spécialité sociologique. Au delà de cette date, les études sont découpées en « unités de valeur », courtes, optionnelles, et très vite spécialisées. La Sociologie générale disparaît des intitulés : elle est remplacée par des unités consacrées aux « concepts » ou aux « méthodes ». L'examen des manuels confirme cette évolution. En première période, il s'agit de gros ouvrages balayant le champ de toute la discipline ; tels ceux publiés par G. Gurvitch : *Vocation de la sociologie*, ou *Traité de Sociologie* (Paris : P.U.F.). Passé 1969, ces ouvrages disparaissent des rayons. Ils sont substitués par des collections de livres, plus courts et plus spécialisés (Sociologie politique ; rurale ; du travail ; de la santé ; sociologie de l'action ; méthodes de la sociologie...) ; le catalogue des Presses Universitaires de France en porte témoignage. Cette évolution a son parallèle à l'échelle mondiale, où les Sociétés savantes de sous-discipline se multiplient, tandis que les « groupes de travail spécialisés » donnent son dynamisme à l'Association internationale de Sociologie.
- 9) L'ORSTOM conserve au service de la paye des fiches récapitulatives de la carrière de tous ses chercheurs actuels ou passés. Ces fiches mentionnent l'état-civil de la personne, les diplômes obtenus, les affectations successives et les étapes de la carrière, datées. Nous avons dépouillé quelque 300 fiches, concer-

- nant les chercheurs de « Sciences humaines et sociales » depuis les origines de l'Institut. Pour le CNRS, nous avons consulté divers Annuaires du Département des sciences sociales.
- 10) En 1955, sur la cinquantaine des chercheurs en sciences humaines et sociales recrutés ou détachés à l'Orstom, plus d'une vingtaine ont une double licence (le plus souvent de droit et de lettres). Cinq d'entre eux y ajoutent un DES (diplôme exigé pour préparer une thèse). Une quinzaine sont Docteurs d'État, ou Agrégés de droit ou de médecine. Quatre sont des agrégés détachés de l'enseignement secondaire. Moins d'une dizaine excipent d'une simple « licence » (l'équivalent d'une actuelle « maîtrise »). Encore faut-il mentionner les diplômes complémentaires (couramment : Langues Orientales, Institut d'Ethnologie ; exceptionnellement : École du Louvre, École d'Architecture...), qui complètent les formations initiales.
  - 11) L'Université reste à cette époque plus fidèle aux critères traditionnels de recrutement que sont le Doctorat et/ou l'Agrégation, comme le révèle l'exploitation du *Répertoire national des chercheurs en sciences sociales et humaines*, publié par la DGRST en 1968.
  - 12) Elle porte à l'ORSTOM le nom de « Comité Technique » (de sociologie, de géographie, etc.)
  - 13) A l'ORSTOM, 27 ans, Bac + 6, au lieu de 24 ans, Bac + 4 en moyenne (fiches du Service du Personnel).
  - 14) L'ORSTOM a tenté dans les années 60 d'attirer dans ses rangs quelques-uns de ces diplômés. Ceux qui se laissèrent tenter n'y restèrent que peu de temps. Nous aurons à revenir plus tard sur ces défections, moins liées aux perspectives de carrière offertes par l'ORSTOM qu'à l'orthodoxie épistémologique qui y régnait.
  - 15) Exception faite d'une queue de distribution de 7 % de chercheurs à l'un ou l'autre extrême.
  - 16) La principale corrélation observable à une promotion rapide montre l'avantage d'être... membre de la Commission lorsqu'on est impétrant. Il faut être élu pour cela : ce qui suggère qu'une majorité de mandants adhère aux critères implicites d'avancement ; et qu'elle reconnaît parmi ses pairs ceux qui s'y conforment, et qui les garderont. Reste à saisir ces critères.
  - 17) Plusieurs chercheurs de sciences sociales furent ainsi réprouvés pour entretenir des liens amicaux avec des collègues nationaux, il est vrai membres actifs de « partis révolutionnaires » (éventuellement au pouvoir). D'autres furent l'objet d'une mesure « d'interdiction à l'expatriation » (stigmate les signalant pour un blocage de carrière), sur la foi de rapports les présentant comme proches d'intellectuels opposants du pays d'accueil ; ou comme informateurs de comités français mettant en cause l'action de la coopération française.
  - 18) Voir les extraits d'un corpus d'interviews effectués au CEMS par P. Ragouet, dans le papier présenté au Colloque « Sciences hors d'Occident au XX<sup>e</sup> siècle », version multigraphiée, Paris, ORSTOM, 1994.
  - 19) Il y faudrait autrement de place, et ce n'est pas notre objet. On peut toutefois consulter, pour le CNRS, l'état remarquable dressé par J.C. Passeron en 1982 (in M. Godelier, 1982) ; puis le chapitre « Sociologie » de *L'état des sciences sociales en France (1988)*. A propos de l'Orstom, on lira R. Waast et B. Schlemmer (1992).
  - 20) Source : Waast, 1986. Le corpus traité est celui des 50 chercheurs de l'ORSTOM inscrits en 1986 au Département « Stratégies du Développement ». Leur production est suivie depuis leur entrée à l'ORSTOM (date variable) d'après leurs rapports d'activités et leurs *Mémoires de titres et travaux*. Le tableau ci-dessous synthétise une partie des données. La comparaison avec le CNRS est établie pour l'année 1985, d'après les chiffres publiés par une brochure de la Direction de l'information scientifique et technique du CNRS : « *Documents disponibles au Département des Sciences de l'Homme et de la Société*, produits par 240 laboratoires de son ressort ». Les laboratoires considérés comprennent les unités associées, largement composées d'universitaires.

**Tableau 1. Nombre et volume annuel moyen, par chercheur, de publications de divers types**  
(ORSTOM, diverses périodes; CNRS, année 1985)

Dates	1961-70	1971-80	1981-83	1984-86	CNRS/1985
Nombre d'Ouvrages	0,05	0,06	0,11	0,15	0,9
Nombre d'Articles & Ch.	0,21	0,41	0,58	1,85	2,25
Nombre de Contrats	0,09	0,21	0,42	0,45	
Nombre de Multigr.	0,33	0,35	0,4	0,54	
Pages éditées	16	17	35	64	
Pages diffusion restr.	28	33	54	117	
PAGES (total)	45	50	90	180	
Comm. Colloq.	0,06	0,16	0,25	1,03	0,8

*Légende:* Ouvrages = publiés chez des éditeurs professionnels; Articles & Chap: articles en revues à comité de lecture et chapitres d'ouvrages; Dif restr = écrits en diffusion restreinte, dont: Contrats = rapports remis à des commanditaires, et Multigr. = documents de travail sans commanditaire; Com Colloq = communications à colloques scientifiques. Dans la source CNRS, la définition de la catégorie « ouvrages » est imprécise; si elle était stricte, le chiffre avancé serait incroyable.

- 21) Voir son repérage et son analyse par Y. Chatelin et R. Arvanitis (1989) chez les pédologues de l'Orstom.
- 22) CEMS: Centre d'étude des mouvements sociaux. L'unité d'origine portait le sigle de LSI: Laboratoire de Sociologie Industrielle. Après la scission de 1970, bonne part de la sociologie du travail se poursuivra ailleurs: au Groupe de Sociologie du Travail (GST), qui s'est installé à l'Université de Nanterre. En 1980, A. Touraine prend ses distances en fondant une unité distincte, le CADIS (Centre d'Analyse et d'Intervention Sociologique). Le Gst et le Cadis ne font pas partie du corpus ici analysé.
- 23) De période en période, nous avons classé les domaines abordés par ordre décroissant d'importance. Nous examinons dans le tableau ci-dessous combien de « branches » de la sociologie au moins faut considérer pour rendre compte, à différentes époques, d'un pourcentage donné des travaux: 40 %, 60 %, 75 %, 90 %. On dispose ainsi d'une mesure de la dispersion des thématiques de recherche.

**Tableau 2. Nombre minimum de domaines de spécialité à considérer pour rendre compte d'un pourcentage des travaux réalisés**

(Entre parenthèses: identification de ces domaines, de période en période.)

Dates / % des travaux réalisés	40 %	60%	75%	90%
1966-69	1 (a)	2 (a + b)	3 (a + b + c)	5 (... + d + e)
1970-74	2 (a + b)	3 (a + b + c)	4 (...+d)	6 (...+ e + g)
1975-78	2 (b + d)	4 (b + d + a + e)	5 (...+ c)	9 (...+ g + 3 x i)
1979-82	3 (b + a + g)	5 (...+ e + i)	7 (...+ f + d)	11 (...+ 4xi)
1983-86	3 (b + a + g)	5 (...+ e + i)	6 (...+ f)	8 (...+ h + d)
1987-90	3 (b + a + h)	4 (...+ e)	5 (...+ f)	7 (...+ g + d)

*Légende:* a = Travail; b = Politique; c = Étranger-développement; d = Urbain; e = Santé; f = Epistémologie; g = Sciences, techniques, intellectuels, culture; h = Information-communication; i = Divers.

- 24) La cinquantaine de livres publiés par les membres du laboratoire de 1966 à 1979 paraît dans 20 maisons d'édition différentes, et les articles se dispersent dans une pléiade de périodiques, au statut souvent non académique.
- 25) G. Deleuze et F. Guattari (1976) ont caractérisé ce mode de raisonnement, et l'ont baptisé du nom que T. Shinn reprend dans sa typologie de 1985.
- 26) La démarche ne s'interdit pas la production de concepts, qu'il faut prendre comme des « idéal-types » opérant en situations données. Un chapitre du *Mémoire d'Albert* y est consacré, où sont élaborées les notions de « situation », de « médiations », de « d'innovation », de « dispositif de développement »... Un autre passage est consacré au concept de « populisme bureaucratique... qui combine deux formes contradictoires de légitimité et d'autorité », et qui peut être « activé sous l'effet d'une variété de facteurs d'ordres historique, institutionnels ou stratégiques »
- 27) Ici : le primat de « l'individualisme » ; la « logique propre d'une culture... fondée sur l'affirmation d'une idéologie du contre-esclavage, avec des modes variés d'actualisation selon la contingence des cadres socio-historiques » ; les processus essentiels de « construction identitaire » dans une telle configuration.
- 28) Il a été diplômé et il a exercé comme géologue, puis comme anthropologue.
- 29) Inversement, depuis qu'en 1983 des dispositions institutionnelles en ont élargi la facilité, un certain nombre de chercheurs du CNRS ou de l'Université, souvent « inductifs », trouvent opportun de se faire accueillir pour quelques années de terrain dans les équipes de recherche de l'ORSTOM où ils sont cooptés.
- 30) Le mot a cours en interne, désignant l'appartenance légitime à une communauté distinctive. On imagine mal, par contre, l'adjectivation du terme de CNRS.
- 31) Sur cette épistémologie se construit une culture d'institution, qui s'impose aux chercheurs comme aux responsables successifs d'établissements, orientant leur action.
- 32) Détenus par le Secrétariat des Commissions de spécialité, qui évaluent les chercheurs, les Mémoires ne sont communiqués qu'avec leur autorisation. Obtenu à l'ORSTOM, cet accord n'a pu l'être en temps utile au CNRS. De plus, au CNRS, la rédaction d'un Mémoire est un acte volontaire, fait par les chercheurs proposés qui se présentent pour une promotion (mais ils peuvent s'en abstenir, s'ils estiment que le moment n'est pas encore venu de se faire prendre en considération par les Commissions). A l'ORSTOM au contraire, l'exercice est obligatoire pour tout proposable à un changement de grade ; il remplace alors le rapport annuel d'activité. Les Mémoires constituent donc au CNRS un corpus moins représentatif de l'ensemble des chercheurs qu'il ne l'est à l'ORSTOM (où il fut même exigé des non-proposables en 1985).
- 33) A partir de l'exploitation des annuaires 1991 et 1992 des laboratoires et services de recherche, élaborés par l'INIST, nous avons cherché à repérer les formations spécialisées en sociologie. Trente-six ont été retenues, dont trente relevant de l'ancienne section 36 et six de l'ancienne section 34 du Comité national. Les vingt et un laboratoires de « droit » appartenant à cette dernière section ont été écartés. Les trente-six unités de recherche sélectionnées regroupent plus de 580 personnes, dont 270 émargent au CNRS. Ce sont ces dernières que nous avons visées. La difficulté à trouver certaines adresses fait que 210 questionnaires seulement ont été envoyés, dont 70 sont retournés remplis à ce jour. 63 questionnaires sont exploitables pour le propos de cet article. Le corpus paraît suffisamment saturé pour que s'en dégagent des ordres de grandeur justes : les nouvelles réponses qui parviennent n'introduisent plus dans les résultats qu'une variation minime des proportions.

La question 26, qui a trait aux représentations épistémologiques de soi, est ainsi formulée :

*Si vous deviez décrire le type de raisonnement que vous mettez communément en œuvre, diriez-vous que :*

- A partir d'un cadre théorique particulier, je formule des hypothèses que je vérifie et amende progressivement en m'appuyant sur des données d'observation
- Après avoir ordonné mes données d'observation, je construis un cadre interprétatif
- Après avoir ordonné mes données d'observation, je fais appel à un cadre théorique existant afin de livrer une interprétation sociologique de ces données
- A partir d'un cadre interprétatif que j'ai forgé en exploitant mes terrains antérieurs, je formule des hypothèses et les vérifie en m'appuyant sur les données d'observation
- Après avoir agencé mes données d'observation, j'en livre une restitution disciplinée.

Classez ces différents items en fonction de la plus ou moins grande proximité que vous entretenez vis-à-vis d'eux (1 = très proche... 5 = très éloigné (Cadre préimprimé).

Les 10 lignes suivantes sont laissées libres pour une réponse complémentaire facultative : Vous pouvez si vous le souhaitez apporter toutes les précisions que vous estimez souhaitables.

- 34) Les mieux corrélées se sont révélées celles aux questions 5, 8, 9, 24 et 25 ainsi formulées :
- Q 5 = « Pourriez vous restituer les grandes lignes de votre *cursus universitaire en datant* les étapes et en précisant dans quels établissements ces diplômes ont été préparés » (Maîtrise ou ancienne licence ; Doctorat de 3<sup>e</sup> cycle ; Doctorat d'État ; Préparation de l'agrégation ; Autres – à préciser)
- Q 8 = « Expérience de *chercheur contractuel* avant votre intégration au CNRS » (Aucune ; de 1 à 4 ans ; Plus de 4 ans)
- Q 9 = « Expérience de *recherche sous contrat* : A partir du moment où vous avez été titularisé(e), sur combien de contrats approximativement avez vous travaillé » (5 lignes libres pour descriptif).
- Q 24 = « Si vous deviez périodiser votre parcours sous le rapport du *choix des objets*, que proposeriez vous ? » (Spécifiez chaque objet, et le temps approximatif que vous avez consacré à son étude (25 lignes libres).
- Q 25 = « Concernant votre *méthodologie* d'analyse des résultats, peut-on dire qu'elle est » (Assez variable ; Relativement stable ; Fortement liée à un cadre théorique particulier). « La qualifieriez-vous d'une autre façon ? » (12 lignes libres).
- 35) L'époque de formation est tirée des réponses à la question 5 (voir note précédente). L'engagement dans la recherche contractuelle combine les réponses aux questions 8 et 9. La méthode d'analyse des données reproduit celles apportées à la question 25. La mobilité thématique traduit la réponse à la question 24 (« mobilité intrathématique » = appropriation d'un objet d'étude, considéré sous diverses facettes en changeant de sujet : ce type renvoie à la spécialisation ; « mobilité par glissement » = changement thématique par traitement de questions à l'interface de deux objets ; « mobilité par rupture » = changements thématiques brutaux. La posture épistémologique reflète la réponse à la question 26 (voir note 32).
- 36) Certains ouvrages méthodologiques ont marqué la formation. Ainsi : P. Bourdieu, J.-C. Chamboredon et J.-C. Passeron (1968) *Le métier de sociologue*, Paris : Mouton ; également : R. Boudon et P. Lazarsfeld (1965) *Le vocabulaire des sciences sociales*, Paris : Mouton, et (1966) *L'analyse empirique de la causalité*, Paris : Mouton ; R. Boudon (1967) *L'analyse mathématique des faits sociaux*, Paris : Mouton.
- 37) Parmi ces nouveaux cursus, on signalera ceux fondés par H. Mendras à l'Institut d'Études Politiques de Paris, puis, toujours à l'IEP, par l'Association pour le développement des sciences appliquées (ADSSA, créée en 1972 par F. Bourricaud, M. Crozier, H. Mendras, J.-D. Reynaud et A. de Vulpien).



## BIBLIOGRAPHIE

- Arunachalam S., 1996. « The Centre-Periphery Dichotomy », in R. Waast éd. *L'état des sciences au Sud*, (Collection Les Sciences hors d'Occident au XX<sup>e</sup> siècle, Volume 6), Paris : Orstom.
- Chatelin Y. et Arvanitis R., 1989. « Between Centers and Peripheries. The Rise of a New Scientific Community », *Scientometrics*, 17 (5-6), p. 437-452.
- Collectif, 1988. Chapitre « Sociologie », in *L'état des sciences sociales en France*, Paris : La Découverte : 134-184.
- Crawford E., Mazoyer M.-A., Barthélémy C., 1976. *Éléments d'une évaluation des centres de recherches en sciences sociales*, Paris : CNRS, ATP n° 8 ; et : *Politique des sciences sociales, France*, Paris : OCDE, 1975.
- Cuin Ch-H. et Gresle F., 1992. *Histoire de la sociologie*, 2 vol., Paris : La Découverte.
- Deleuze G. et Guattari F., 1976. *Rhizome*, Paris : Minuit.
- Heilbron J., 1991. « Pionniers par défaut ? Les débuts du CES (1946-1960) », *Revue française de sociologie*, XXXII.
- Kuhn T.S., 1990. *La tension essentielle. Tradition et changements dans les sciences*, Paris : Gallimard, Collection Bibliothèque des sciences humaines.
- Passeron J.-C., 1982. « La sociologie », in M. Godelier *Les sciences de l'homme et de la société en France*, Paris : Documentation Française, p. 183-220.
- Petitjean P. et Bonneuil C., 1996. « Aux origines de l'Orstom », in P. Petitjean éd., *Les sciences coloniales : Figures, institutions, politiques*, (Collection Les Sciences hors d'Occident au XX<sup>e</sup> siècle, volume 2), Paris : Orstom.
- Picard J.F., 1990. *La République des Savants*, Paris : Flammarion.
- Pollak M., 1975. In *La politique des sciences sociales en France*, Paris : OCDE.
- Sagasti, 1994. « Regards sur l'avenir », in J.J. Salomon, F. Sagasti & C. Sachs-Jeantet *La quête incertaine*, Paris : Economica.
- Salomon J.J. et al., 1994. *La quête incertaine : Sciences, Technologie, développement*, Paris : Economica.
- Salomon J.J. & A. Lebeau, 1993. *Mirages of development ; Science and Technology for the Third Worlds*, Boulder & London : Lynne and Rienart.
- Shinn T., 1985. « Enseignement, épistémologie et stratification » in Christophe Charle, Régine Ferré, *Le personnel de l'enseignement en France aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris : CNRS, p. 229-246.
- Touraine A., 1977. *Un désir d'histoire*, Paris : Stock.
- Tripier P., 1991. *Du travail à l'emploi*, Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Waast R., 1986. *Enquête rétrospective sur la production des chercheurs du Département H. Analyse des questionnaires « Valorisation » 1985 et 1986* (documents au dossier des Conseils de Département tenus en mars 1985 et mars 1986), ORSTOM, Archives du Département « Stratégies du Développement ».
- Waast R. et Schlemmer B., 1992. « Sociologie du développement ou sociologies en coopération ? » in *L'Année Sociologique*, 3<sup>e</sup> série, vol. 42 : 139-166.



**LES SCIENCES HORS D'OCCIDENT  
AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE**

**SÉRIE SOUS LA DIRECTION  
DE ROLAND WAAST**



**VOLUME 6**

# **LES SCIENCES AU SUD ÉTAT DES LIEUX**

**ROLAND WAAST**  
ÉDITEUR SCIENTIFIQUE

**CRISTOM**  
éditions

**LES SCIENCES HORS D'OCCIDENT  
AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE**

20<sup>TH</sup> CENTURY SCIENCES:  
BEYOND THE METROPOLIS

**SÉRIE SOUS LA DIRECTION  
DE ROLAND WAAST**

**VOLUME 6**

**LES SCIENCES AU SUD  
ÉTAT DES LIEUX**

SCIENCES IN THE SOUTH  
CURRENT ISSUES

**ROLAND WAAST  
ÉDITEUR SCIENTIFIQUE**

---

**ORSTOM Éditions**

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION  
PARIS 1996